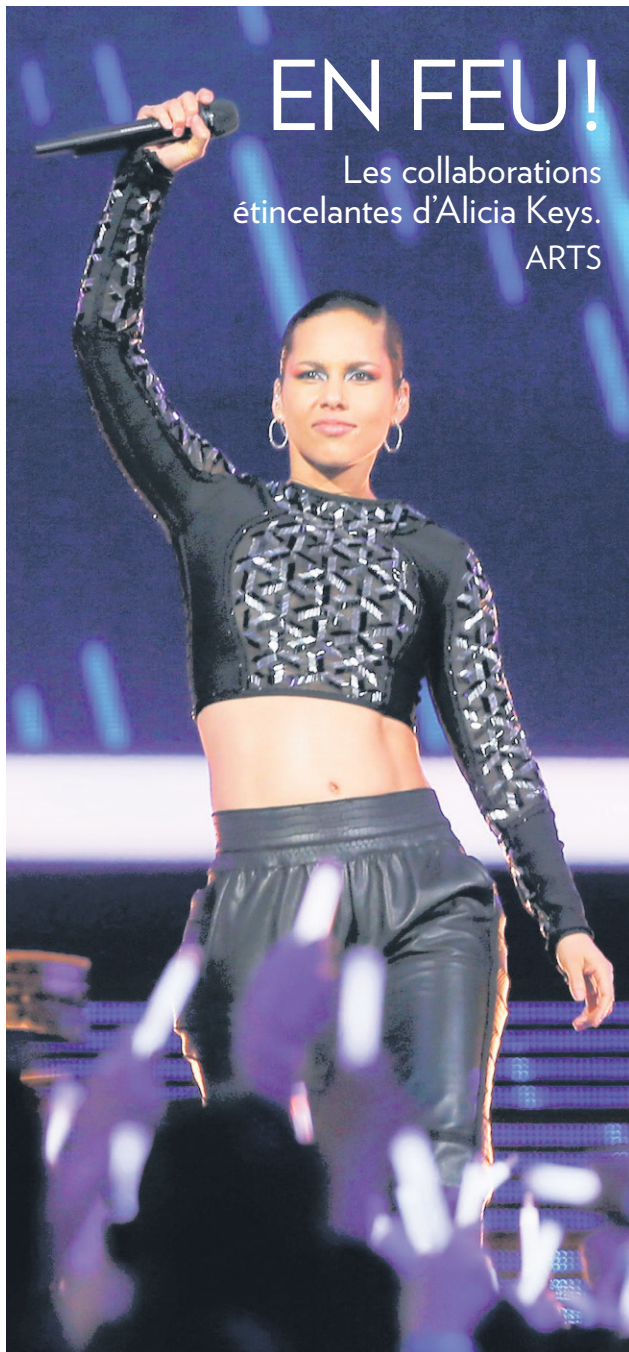


# LA PRESSE



## EN FEU!

Les collaborations étincelantes d'Alicia Keys.  
ARTS

PHOTO LUCY NICHOLSON, REUTERS

# TENSIONS CORÉENNES

La Corée du Nord multiplie les menaces à l'endroit de la Corée du Sud, qui entend riposter à la moindre attaque. Le point sur le conflit.

**AGNÈS GRUDA**  
UN JEU QUI RESTE DANGEREUX  
PAGES A10 ET A11



L'armée sud-coréenne multiplie les exercices militaires près de la frontière de la Corée du Nord.

PHOTO JUNG YEON-JE, AGENCE FRANCE-PRESSE

## « UN SENTIMENT D'IMPUISSANCE FACE AU SYSTÈME »

Soupçonné d'avoir maltraité son enfant, un couple raconte ses démêlés avec la DPJ. Récit d'un imbroglio qui finit bien. PAGES A2 ET A3

PLACEMENT SYNDICAL  
**LA FTQ-CONSTRUCTION ROI ET MAÎTRE SUR LA CÔTE-NORD**  
PAGE A5

AFGHANISTAN  
**400 000\$ PAR MOIS POUR DU MATÉRIEL BLOQUÉ**  
PAGE A10



DÉVERSEMENT EN ARKANSAS  
**DE MAUVAISES NOUVELLES POUR LE PÉTROLE CANADIEN**  
AFFAIRES

PHOTO JACOB SLATON, REUTERS



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

HURRICANES 1 CANADIEN 4

## UNE VICTOIRE, SANS TROP FORCER

SPORTS



**MARIE-CLAUDE LORTIE**  
CUISINE DE RUE PAGE A8

**MON CLIND'ŒIL** STÉPHANE LAPORTE  
Bouffe de rue à Montréal: les nids-de-poule ont produit des œufs?

Venez voir mon blogue! [www.lapresse.ca/laporte](http://www.lapresse.ca/laporte)





**21<sup>e</sup> édition**

**Jean Coutu** présente le  
**SALON MATERNITÉ PATERNITÉ**  
ENFANTS  
0-6 ans

Être parent, ça s'apprend!

**Marie-Élaine Thibert**, marraine du salon, vous attend le jeudi 4 avril!

**PLUS DE 325 EXPOSANTS**  
Naissance • Santé  
Éducation • Activités  
Consommation • Loisirs

PARTENAIRE WEB: **MAMAN POUR LA VIE**  
UN ÉVÉNEMENT: **LOUISE BENOIT COMMUNICATIONS**  
T. 450 227-7221

4-5-6-7 avril 2013 - Place Bonaventure, Montréal [www.salonmaternitepaterniteenfants.com](http://www.salonmaternitepaterniteenfants.com)

## PROTECTION DE LA JEUNESSE

# DE PARENTS À SUSPECTS

Un couple soupçonné à tort d'avoir maltraité son enfant raconte l'épreuve qu'il a traversée

En 2011-2012, selon des données de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), 54 % des signalements pour les enfants de 5 ans et moins n'ont pas été retenus après évaluation<sup>1</sup>. Des parents soupçonnés d'avoir battu leur bébé et qui ont au bout du compte obtenu une décision judiciaire qui leur a été favorable témoignent de la façon dont leur vie a été bouleversée par ces trois semaines pendant lesquelles leur enfant leur a été retiré.



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Les parents de Samuel<sup>2</sup> retiennent de ce sombre épisode « un sentiment d'impuissance face au système », dit la mère.



LOUISE LEDUC

Samuel<sup>2</sup>, qui avait deux mois, avait des crises de coliques telles que ses parents avaient déjà consulté cinq fois leur médecin. Quand ils se sont finalement rendus à Sainte-Justine, le 31 octobre, ils ne se doutaient pas que leur nourrisson serait finalement soumis à des examens urinaires, sanguins et ophtalmologiques, à 20 radiographies, à une échographie abdominale, à un scan cérébral, et qu'eux-mêmes verraient la police et la DPJ débarquer dans leur vie.

Les deux parents en question nous ont présenté tout le dossier. Ils nous ont donné un consentement autorisant l'hôpital Sainte-Justine à nous parler librement du cas, photos comprises.

« La seule maltraitance subie par notre bébé, c'est une maltraitance thérapeutique, dit la mère. Cela prend du temps, prendre 20 radiographies. Pendant tout ce temps, notre bébé, nu et attaché, hurlait à pleins poumons. »

Quand les parents ont appris que leur bébé allait être gardé en observation, ils se sont inquiétés. « Je me suis dit: "s'ils le gardent, c'est peut-être grave" », raconte la mère.

Quand une échographie abdominale et un test ophtalmologique ont suivi, les parents ont compris que quelque chose de bizarre se passait, qu'il n'était plus question de coliques. « On nous a complètement laissés dans l'ignorance, poursuit la mère. Vingt-quatre heures plus tard, on nous a simplement dit qu'on allait rencontrer un spécialiste. C'est en tapant son nom dans internet qu'on a su qu'il était spécialisé dans la maltraitance d'enfants. »

Ce qui avait déclenché ce branle-bas de combat? Deux zones de pétéchies sur l'abdomen (des petites lésions de la peau rouge vif ou bleutées, selon le *Larousse médical*). Quand les médecins s'en sont étonnés, les parents ont noté qu'ils ont appliqué un « béké bobo » sur le ventre du bébé – une espèce de sac magique vendu en pharmacie pour soulager un bébé par la chaleur. Peut-être l'ont-ils laissé trop longtemps?

Quand un scan cérébral a été envisagé, les parents ont refusé. « Nous en avons parlé à un médecin, qui nous a confirmé qu'il était risqué pour les nourrissons d'être exposés à de telles radiations. Une étude que nous avons consultée concluait que les bébés qui subissaient de tels examens avaient 1 risque sur 500 de développer plus tard une tumeur. »

Les policiers ont été appelés à l'hôpital. L'interrogatoire a duré trois heures. « Nous étions séparés, ma conjointe et moi, raconte le père. L'idée, c'était de trouver le coupable, de savoir qui avait fait cela. »

Rendus là, « nous étions étiquetés comme étant des criminels, dit la mère. Les médecins te font sentir comme tels, et il y en a même un qui refusait de nous adresser la parole. »

Coïncidence, les parents avaient des contacts personnels à la DPJ, qu'ils ont appelés pour être conseillés. « On nous a dit: "ce que vous avez de mieux à faire, c'est de collaborer et de faire en sorte d'être bien vus par les travailleurs sociaux" », poursuit la mère.

**« Nous étions étiquetés comme étant des criminels. Les médecins te font sentir comme tels, et il y en a même un qui refusait de nous adresser la parole. »**

— La mère de Samuel<sup>2</sup>

Les parents, qui n'avaient pas avoué à ce moment-là, ont signé le document que la DPJ leur tendait pour que l'enfant soit confié à la grand-mère. « On nous a tendu la feuille, en nous spécifiant que ce n'était pas un aveu de culpabilité et que ça serait sûrement pour beaucoup moins de 30 jours, relate la mère. On était invité à signer cela sur un mur, alors qu'il y avait plein de petits caractères à l'endos. »

L'enfant a alors été confié à sa grand-mère, mais les parents avaient le droit, si la grand-mère était là en tout temps, de voir leur bébé. La grand-mère a pris congé de son travail pendant un mois.

Comme les parents refusaient toujours le scan cérébral, le tribunal, appelé à trancher, a ordonné qu'il soit fait.

Le mardi, les parents, avec leur bébé et la grand-mère, se sont rendus à l'Hôpital général pour enfants. En dermatologie, on a dit aux parents de ne pas s'inquiéter, que la chaleur du béké-bobo jumelée aux pleurs du bébé a pu augmenter la tension artérielle et favoriser l'apparition de ces lésions. Les parents ont ensuite relaté ce qui était arrivé à Sainte-Justine. La dermatologue maintiendra son diagnostic et, plus tard, confirmera à l'avocate des parents que la version des parents est « très plausible ».

Le mercredi, le scan cérébral a été réalisé. Négatif.

Les policiers n'ont rien trouvé de louche non plus. Selon le rapport de la

DPJ, les policiers « n'ont dénoté aucune particularité qui pouvait leur laisser croire que les parents ont menti ».

Il a fallu trois semaines et demie pour que les parents récupèrent leur enfant, mais ils ont dû continuer de recevoir la DPJ toutes les semaines.

## Le juge donne tort à la DPJ

Le 13 février, un jugement de la Chambre de la jeunesse viendra mettre un terme à tout cela.

Le juge de la Chambre de la jeunesse rendra compte des deux diagnostics: celui reçu à Sainte-Justine et celui de la dermatologue de l'Hôpital général. Le D<sup>r</sup> Alain Sirard (de l'hôpital Sainte-Justine), peut-on lire, a considéré comme « non plausible » le diagnostic de la dermatologue.

Le juge, lui, conclura que rien dans la preuve ne permettait d'arriver à la conclusion que le diagnostic de Sainte-Justine est prépondérant par rapport à celui de la dermatologue. « Les résultats négatifs de tous les tests médicaux subis par l'enfant, y compris le scan cérébral et l'hypothèse émise par la dermatologue, nous force à constater que la preuve de la directrice [de la DPJ] n'est pas prépondérante et qu'en conséquence, non seulement la sécurité et le développement de l'enfant ne sont pas compromis, mais en plus, les faits ne fondent pas l'existence d'une situation d'abus physiques. »

Qu'en retiennent les parents? « Un sentiment d'impuissance face au système, répond la mère. Si un médecin a un doute, nous comprenons qu'il se soit inquiété. Mais après tous ces tests, qui se sont révélés négatifs, on ne comprend pas que le diagnostic n'ait jamais été changé. Est-ce possible que des médecins qui sont spécialisés dans la maltraitance finissent, par déformation professionnelle, à n'imaginer toujours que cela? »

D'un côté, les parents se considèrent comme privilégiés. Leur histoire finit bien, ils avaient un entourage solide qui n'a jamais douté d'eux, une grand-mère capable de laisser son travail pendant un mois, et ils avaient des revenus leur permettant de payer une avocate.

N'empêche, « on a une épée au-dessus de la tête, conclut la mère. Chaque fois que je manipule mon petit, j'ai peur, et avec cette étiquette de batteurs d'enfants, j'ai une peur terrible du jour où je devrai retourner à l'hôpital avec notre enfant. »

**1. Données pour le Québec de l'Association des centres jeunesse du Québec.**

**2. Le prénom est fictif, la loi nous interdisant de révéler l'identité d'un mineur.**

## PRÉCISION

### CAVAC DE MONTRÉAL

Dans l'exergue accompagnant un article publié samedi dernier en page A16, les propos d'une autre personne ont été erronément attribués à la directrice du CAVAC

## SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 6
Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bourses	AFFAIRES 8
Débats	A12 et A13
Décès	AFFAIRES 11
Horaires télévision	AFFAIRES 11
Loteries	A11
Monde	A10, A11 et A14
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 10
Sudoku	AFFAIRES 4

## Météo

Ciel variable en matinée avec plus de nuages en après-midi, maximum -2, minimum -6. AFFAIRES 10

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca



## Quelle place pour la présomption d'innocence?

LOUISE LEDUC

On ne badine pas avec les bébés. Y a-t-il néanmoins place pour la présomption d'innocence lorsqu'il y a des soupçons de maltraitance ou de négligence d'enfants?

Comme l'explique Alain Roy, professeur de droit de la famille et de la jeunesse à l'Université de Montréal, dans de tels cas, «il y a un certain renversement factuel de fardeau».

Les parents peuvent donc être montrés du doigt «à moins de fournir une explication valable, ce que les parents sont parvenus à faire avec le rapport du second médecin».

Ce que se demande Alain Roy, c'est si, dans de telles situations, les parents – souvent dépassés et épuisés, qui se trouvent devant la DPJ et la police – expriment un

consentement à l'entente qui leur est proposée de façon «totalement libre et éclairée». Bien qu'il reconnaisse les avantages de l'approche consensuelle par rapport à l'approche judiciaire, M<sup>e</sup> Roy recommande aux parents qui vivent une situation de ce genre de consulter un avocat de manière à bien comprendre la nature et la portée de l'entente que la DPJ leur suggère.

Quels sont les recours des parents, par ailleurs, une fois que la DPJ cesse l'intervention, s'ils estiment avoir été lésés?

D'un point de vue juridique, les parents ne doivent pas entretenir grand espoir de dédommagement financier. Il leur faudrait démontrer que les intervenants de la DPJ ont agi de mauvaise foi, ce qui est extrêmement difficile à prouver.

### LA DPJ S'EN REMET À L'HÔPITAL

À la DPJ, on nous a aussi dit qu'on ne pouvait pas parler du cas précis. Nathalie Benoit, chef de service, assure que les parents, avant de signer quelque consentement que ce soit, sont invités à consulter un avocat.

Et dans les cas où l'on finit avec des diagnostics contradictoires, que fait la DPJ? «Bonne question, répond M<sup>me</sup> Benoit. On fait très confiance à l'hôpital Sainte-Justine, qui a une expertise reconnue.»

Elle signale que malgré ce réflexe de s'en remettre à l'hôpital Sainte-Justine, d'autres hôpitaux – l'Hôpital de Montréal pour enfants, mentionne-t-elle – ont des médecins habitués d'intervenir dans des situations de bébés maltraités.

## Des tests qui ne suffisent pas à dissiper le doute

LOUISE LEDUC

Même quand tous les tests sont négatifs, que les radiographies, scans, échographies, etc. ne démontrent rien d'anormal, une lésion qui ne pourra pas être expliquée, au final, par une maladie demeurera suspecte et le diagnostic initial de maltraitance sera maintenu, nous a expliqué la semaine dernière le D<sup>r</sup> Alain Sirard, médecin à la clinique socio-juridique de l'hôpital Sainte-Justine.

Quand nous avons téléphoné à l'hôpital Sainte-Justine pour que son point

de vue soit pris en compte, le service de relations publiques nous a rappelés pour nous dire que c'est le D<sup>r</sup> Alain Sirard, spécialiste de la clinique socio-juridique de l'hôpital Sainte-Justine, qui répondrait à nos questions.

Le D<sup>r</sup> Alain Sirard se trouve à être le médecin au dossier. Bien que nous ayons des lettres de consentement des deux parents, le D<sup>r</sup> Sirard, alléguant la confidentialité, a préféré s'abstenir. Il n'a donc pas été possible de discuter avec lui de cet autre diagnostic, quelques jours plus tard, à l'Hôpital général, pour ces pétéchies à l'abdomen.

Le D<sup>r</sup> Sirard dira simplement, à propos de ce cas précis, que «dans cette situation, on a appliqué la même règle que dans toute situation semblable». Il évoquera aussi, au passage, la peur non fondée des parents par rapport au scan.

Autrement, pendant une heure, le D<sup>r</sup> Sirard nous a parlé de protocoles, donné maints exemples d'enfants maltraités, de parents qui ont fini par avouer, d'hématomes à peine perceptibles, mais qui pourraient être révélateurs de tentatives d'étouffement. Il nous a montré,

dans la pièce, la table et les instruments qui servaient à l'examen d'enfants agressés sexuellement. Au sujet de sa pratique en général, il dira que chez de jeunes bébés, «des bleus, ça n'arrive pas pour rien. Il faut un traumatisme, quelque chose qui cause une lésion».

On se demande donc toujours quelle maladie ou maltraitance a pu causer une lésion.

«Quand je conclus à un bleu traumatique et qu'un groupe de personnes dit qu'il n'y a pas de maladie pour expliquer ce bleu, que l'on ne

trouve pas d'autres lésions de maltraitance, ça n'enlève pas le fait que ce bébé de quelques mois a un bleu inexpliqué. Ça veut juste dire que la personne n'a pas étouffé le bébé ou causé de lésion, ou secoué le bébé assez fort.»

Des parents qui se présentent à l'hôpital Sainte-Justine avec leur bébé qui s'est cassé un bras doivent-ils craindre d'être soupçonnés? À cela, le D<sup>r</sup> Sirard répond qu'on écouterait les parents et que toute l'équipe traitante – médecins, infirmières – sera en mode dépistage pour s'assurer que l'histoire est vraie.

L'ÉVÈNEMENT  
**C'EST LE TEMPS  
DE CHANGER**

Essence ord.

**99¢**

**ACCENT L 4 PORTES 2013**  AUTOROUTE: 5,3L / 100KM\*

<b>FINANCEMENT À L'ACHAT<sup>†</sup></b>	<b>À VOUS POUR SEULEMENT</b>	<b>PRIX AU COMPTANT</b>
<b>0%</b> POUR <b>84</b> MOIS	<b>82\$</b> AUX DEUX SEMAINES <sup>‡</sup> 0\$ COMPTANT	<b>14 909\$</b>
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCL.		



Modèle GLS 4 portes montré



Modèle Limited montré

**ELANTRA L 2013**

 AUTOROUTE: 5,2L / 100KM\*

<b>FINANCEMENT À L'ACHAT<sup>†</sup></b>	<b>À VOUS POUR SEULEMENT</b>
<b>0%</b> POUR <b>84</b> MOIS	<b>93\$</b> AUX DEUX SEMAINES <sup>‡</sup> 0\$ COMPTANT INCLUANT 500\$ EN AJUSTEMENT DE PRIX <sup>†</sup>
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.	

**PRIX AU COMPTANT 16 959\$**

**SANTA FE 2.4L TR. AV. 2013**  AUTOROUTE: 6,7L / 100KM\*

<b>FINANCEMENT À L'ACHAT<sup>†</sup></b>	<b>À VOUS POUR SEULEMENT</b>	<b>PRIX AU COMPTANT</b>
<b>1,99%</b> POUR <b>84</b> MOIS	<b>167\$</b> AUX DEUX SEMAINES <sup>‡</sup> 0\$ COMPTANT	<b>28 374\$</b>
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCL.		



Modèle Limited montré



ASSOCIATION DES JOURNALISTES  
AUTOMOBILE DU CANADA

**VÉHICULE UTILITAIRE  
CANADIEN DE L'ANNÉE 2013**

OBTENEZ **0%** DE FINANCEMENT<sup>‡</sup> JUSQU'À **84 MOIS**

ET NE PAYEZ QUE **99¢/L** JUSQU'EN 2014\* sur modèles sélectionnés

**GARANTIE 5 ANS<sup>††</sup>**  
Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km  
Garantie groupe motopropulseur : 5 ans/100 000 km  
Garantie sur les émissions : 5 ans/100 000 km

HyundaiCanada.com



\* Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. Prix des véhicules montrés : Accent GLS 4 portes 2013, transmission automatique à partir de 20 209 \$ / Elantra Limited 2013, transmission automatique à partir de 24 909 \$ / Santa Fe 2.0T Limited 2013 à traction intégrale à partir de 40 374 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur), livraison et de destination de 1 495 \$ / 1 495 \$ / 1 760 \$ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDRPM (maximum 76 \$) et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. † Les offres de financement à l'achat pour les Accent L 4 portes 2013, transmission manuelle (à partir de 14 909 \$) / Elantra L 2013, transmission manuelle 6 vitesses (à partir de 16 959 \$) (incluant l'ajustement de prix de 500 \$) / Santa Fe 2.4L 2013 à traction avant (à partir de 28 374 \$) à un taux annuel de 0 % / 0 % / 1,99 % pour 84 mois. Paiement de 82 \$ / 93 \$ / 167 \$ aux 2 semaines. Comptant initial requis de 0 \$. Coût de prêt 0 \$ / 0 \$ / 2 046 \$ pour une obligation totale de 14 909 \$ / 16 959 \$ / 30 420 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et de destination de 1 495 \$ / 1 495 \$ / 1 760 \$ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDRPM (maximum 76 \$) et taxes applicables en sus des offres de financement à l'achat et sont payables au moment de la livraison. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai. ‡ Les cotes de consommation d'essence de Accent L 4 portes 2013, boîte manuelle (Autoroute 5,3 L / 100 km; Ville 7,1 L / 100 km) / Elantra L 2013, boîte manuelle (Autoroute 5,2 L / 100 km; Ville 7,1 L / 100 km) / Santa Fe 2.4L 2013 à traction avant (Autoroute 6,7 L / 100 km; Ville 10,1 L / 100 km) sont basées sur les données de consommation du fabricant. Les consommations réelles peuvent varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires automobiles. Les données sont présentées aux fins de comparaison uniquement. † Le calcul des ajustements de prix se fait à partir du prix de base de chaque véhicule. Ajustements de prix jusqu'à 500 \$ offerts sur Elantra L 2013. Les ajustements de prix s'appliquent au prix avant taxe. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. \* Achetez au comptant, achetez avec financement ou louez une/un Accent/Elantra/Elantra Coupe/Elantra GT/Veloster/Genesis Coupe/Sonata/Sonata HEV/Santa Fe Sport/Santa Fe XL/Tucson 2013 en stock ou une Sonata HEV 2012 en stock durant l'événement C'est le temps de changer et vous recevrez une carte d'essence Privileges Esso de 0,99 \$/L (incluant les taxes applicables). La carte d'essence Privileges Esso est émise par Esso et est assujettie aux modalités et conditions de l'entente concernant la carte d'essence Privileges Esso. Les clients du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard (collectivement désignées « Maritimes ») et du Québec recevront un crédit maximum de 0,55 \$ par litre si le prix excède 1,54 \$/L durant la période d'activation de la carte. Les clients de l'Ontario et du Manitoba recevront un crédit maximum de 0,50 \$ par litre si le prix excède 1,49 \$/L durant la période d'activation de la carte. Les clients des Maritimes, du Québec, du Manitoba et de l'Ontario économiseront au moins 0,30 \$/L si le prix de l'essence descend sous 1,29 \$/L dans ces provinces. Toutes les cartes d'essence expirent le 31 décembre 2013, ne sont valides que dans les stations Esso participantes (excluant celles de Colombie-Britannique) et ne sont pas monnayables. Les cartes d'essence ne peuvent être utilisées en Colombie-Britannique. Les cartes d'essence ne peuvent être utilisées que pour acheter de l'essence Esso Suprême, Esso Extra et Esso Ordinaire. Le prix avec la carte d'essence Privileges Esso de 0,99 \$/L s'applique à l'essence Esso Ordinaire seulement. Le prix avec la carte d'essence est de 1,12 \$/L pour l'essence Esso Extra et de 1,18 \$/L pour l'essence Esso Suprême. La carte d'essence doit être utilisée conjointement avec un autre mode de paiement accepté dans les stations Esso du Canada (à l'exception de la Colombie-Britannique) et ne peut être utilisée qu'en payant à la caisse (à l'intérieur). Une seule carte d'essence Privileges peut être utilisée par transaction. Estimation basée sur les données de consommation combinée de l'Énergie pour l'Accent auto. (6,3 L/100 km)/Elantra auto. (6,3 L/100 km)/Elantra Coupe auto. (6,6 L/100 km)/Elantra GT auto. (6,6 L/100 km)/Veloster 1.6L auto. (6,3 L/100 km)/Genesis Coupe 2.0L auto. (8,6 L/100 km)/Sonata 2.4L auto. (7,3 L/100 km)/Sonata HEV auto. (5,2 L/100 km)/Tucson 2.0L auto. (8,2 L/100 km)/Santa Fe Sport 2.4L à trac. av. auto. (8,6 L/100 km) 2013 et la Sonata HEV auto. 2012 (5,3 L/100 km), ainsi que sur les données de consommation combinée pour le Santa Fe XL 3.3L 2013 à trac. av. (9,9 L/100 km), telle que déterminée par le fabricant et publiée au [www.hyundaicanada.com](http://www.hyundaicanada.com) pour 15 400 km/an, soit la distance moyenne parcourue annuellement selon les statistiques de 2011 de Transport Canada concernant les véhicules de promenade, en soustrayant le plein de carburant initial fourni à la livraison du véhicule 2013 : Accent (43 L), Elantra (48 L), Elantra Coupe (50 L), Elantra GT (50 L), Veloster (50 L), Genesis Coupe (65 L), Sonata (70 L), Sonata HEV (65 L), Tucson (58 L), Santa Fe Sport (66 L), Santa Fe XL (71 L), 2012 Sonata HEV (65 L), ce qui équivaut à 0,99 \$ par litre d'essence, jusqu'à un maximum possible de 725 litres (Accent/Elantra/Elantra Coupe/Elantra GT/Veloster 2013), 800 litres (Sonata 2013/Sonata HEV 2013/Sonata HEV 2012) et à 1 000 litres (Genesis Coupe/Tucson/Santa Fe Sport/Santa Fe XL 2013). Les données de consommation réelles peuvent varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires automobiles. Les cotes de consommation sont présentées à des fins comparatives uniquement. \* † ‡ Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Contactez votre concessionnaire pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

## PLACEMENT SYNDICAL SUR LA CÔTE-NORD

# La FTQ-Construction règne

KATHLEEN LÉVESQUE

La FTQ-Construction a beau s'en défendre depuis des années, elle est responsable d'un système de placement syndical dans la région de la Côte-Nord, marqué par l'intimidation et la discrimination.

Du coup, les employeurs n'ont aucune latitude pour l'embauche et les mises à pied. Seules les personnes approuvées notamment par l'agent d'affaires Bernard Gauthier, alias « Rambo », peuvent travailler dans les chantiers de construction, a constaté la Commission des relations du travail.

Dans une décision rendue jeudi dernier après l'audition d'une « preuve accablante », la Commission des relations du travail (CRT) donne raison à Harold Richard, travailleur membre de la CSN-Construction. M. Richard soutenait avoir été mis à pied en septembre 2009 de l'entreprise Les Équipements Nordiques en raison de son allégeance syndicale et à la suite des pressions exercées par Rambo, de l'Union des opérateurs de machinerie lourde (local 791), et Michel Bezeau, agent d'affaires pour l'Association des manœuvres internationaux (AMI).

« La Commission conclut que Gauthier et Bezeau ont mis sur pied un système de placement impliquant les employeurs de la Côte-Nord » et que « la FTQ-Construction est responsable des actes du local 791 et de ceux de Gauthier », peut-on lire dans la décision de 129 pages.

## Intimidation et menaces

Pour la commissaire Kim Legault, il est clair que la concurrence syndicale a donné lieu ici à des abus qui contreviennent au pluralisme syndical reconnu par la loi R-20. M<sup>me</sup> Legault a retenu la preuve présentée par le plaignant voulant que, dans tous les chantiers concernés, « la FTQ-Construction a usé d'intimidation et de menaces pour assurer le placement prioritaire de ses membres » et que « les coûts associés aux moyens de pression exercés par le syndicat sont tels que les employeurs sont forcés à la complaisance ».

Pour sa défense, la FTQ-Construction a prétendu qu'elle ne pouvait être poursuivie pour les actes de ses syndicats affiliés ou de leurs agents d'affaires. La commissaire a surtout retenu que « la FTQ-Construction s'est contentée d'attaquer la crédibilité des témoins



La Commission des relations du travail a conclu que Bernard Gauthier, alias Rambo (à droite), et Michel Bezeau (à gauche) ont mis sur pied un système de placement utilisant l'intimidation sur la Côte-Nord.

du plaignant ». Or, sept témoins, non contredits, ont affirmé à la CRT que chez Les Équipements Nordiques, l'embauche d'un travailleur qui n'est pas syndiqué avec la FTQ-Construction « devait être autorisée par ses agents d'affaires sous peine de représailles ».

l'homme fort de la FTQ-Construction sur la Côte-Nord a exercé des pressions pour le pénaliser, puisqu'il avait changé d'allégeance syndicale quelques mois auparavant.

La CRT n'a pas décidé pour l'instant des « mesures de réparation » à imposer

## Problème bien ancré

Au-delà du dossier de M. Richard, la CRT a analysé l'existence d'un système d'intimidation et de discrimination. Bernard « Rambo » Gauthier est au cœur du problème, qui est bien ancré dans tous les chantiers d'importance de la Côte-Nord. Ainsi, les travailleurs de la FTQ-Construction « ont même la possibilité de choisir leur employeur ou leur chantier et le nombre d'heures travaillées ».

C'est pour des situations comme celles-là que le gouvernement libéral avait fait adopter la Loi éliminant le placement syndical (loi 33).

L'application de la loi a toutefois été reportée sous le gouvernement péquiste. C'est la Commission de la construction du Québec qui doit prendre le relais des syndicats à compter du mois de septembre.

Seules les personnes approuvées notamment par l'agent d'affaires Bernard Gauthier, alias « Rambo », peuvent travailler dans les chantiers de construction, a constaté la Commission des relations du travail.

En deux semaines, Harold Richard a été congédié coup sur coup de deux chantiers. Chaque fois, Rambo y a été vu quelques heures avant que l'employeur ne prévienne M. Richard que ses services n'étaient plus requis. Pour M. Richard, il est devenu évident que

si nécessaire. Le plaignant réclamait d'être réintégré dans son emploi, avec le paiement du salaire et des avantages perdus. De plus, Harold Richard a demandé que la FTQ-Construction lui verse une somme de 50 000\$ à titre de dommages-intérêts punitifs.

# Laval reprend en main la gestion des chantiers

KATHLEEN LÉVESQUE

Les honoraires des firmes de génie-conseil ont tellement chuté qu'à la Ville de Laval, on craint que la qualité des services professionnels ne soit plus au rendez-vous. Pour y remédier, l'administration a décidé de se « réapproprier le processus de gestion et de surveillance » en ingénierie.

Pour le directeur général de Laval, Gaétan Turbide, c'est le retour du balancier. Après avoir été confronté à des prix vraisemblablement gonflés de 30%, le monde municipal fait face au problème inverse depuis la mise en place de l'escouade Marteau.

« On voit des réductions

des honoraires professionnels considérables, tellement que ça nous inquiète », indique M. Turbide. Il craint des répercussions comme une hausse des frais supplémentaires (extras) ou même la complaisance des ingénieurs à l'égard des entrepreneurs.

« Les taux qu'on voit présentement ne reflètent pas ce que ça prend, en terme de services professionnels, pour réaliser le mandat qui est confié. On n'a pas diminué les critères, au contraire. Cela ne garantit donc pas un service complet. C'est sûr que les entreprises vont chercher à tourner les coins ronds, à laisser faire le travail par d'autres », explique-t-il.

## Virage

Depuis au moins un an et demi, M. Turbide et son équipe ont donc amorcé un changement majeur : « se réapproprier le processus de gestion et de surveillance » en

économies d'au moins un million par année.

En 2012, Laval a embauché cinq ingénieurs afin d'assumer la planification des projets. La Ville recrute à l'heure actuelle six autres ingénieurs, qui

« On voit des réductions des honoraires professionnels considérables, tellement que ça nous inquiète »

— Gaétan Turbide, directeur général de Laval

ingénierie. « C'est une organisation en pleine mouvance », affirme-t-il, en soulignant que le défi ne s'annonce pas de tout repos. Les changements entrepris devraient générer des

auront la responsabilité de la surveillance des chantiers. Les méthodes de travail varieront en fonction des chantiers afin d'éviter qu'elles ne soient prévisibles et vulnérables.

La Ville souhaite également éviter la concentration des dossiers dans les mains des mêmes fonctionnaires. Les ingénieurs pourraient toutefois provenir de firmes de génie ou d'entrepreneurs en construction, reconnaît M. Turbide.

En entrevue à *La Presse* il y a quelques jours, le maire intérimaire de Laval, Alexandre Duplessis, a indiqué que « c'est le timing idéal pour changer les choses ». Outre l'ingénierie, l'administration lavalloise rapatrie également les services de communication et de relations de travail qui, jusque-là, étaient confiés à des entreprises privées.

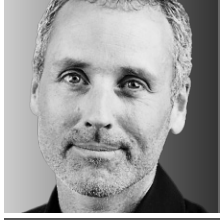
**Survivre aux repas de la semaine**

**CUISINE FUTÉE, PARENTS PRESSÉS**  
ce soir 19h30

**Nouveauté**  
Avec Geneviève O'Gleman et Alexandra Diaz  
Cuisiner malgré le manque de temps, c'est possible!  
Ce soir : pizzas pochettes et macaroni au fromage version santé  
telequebec.tv

## POLITIQUE

# M. Harper, que sont vos principes devenus?



VINCENT  
MARISSAL  
CHRONIQUE

Vous souvenez-vous sur quels principes Stephen Harper a été élu à la tête du Canada, il y a sept ans? Lui, en tout cas, semble l'avoir oublié.

Pour mémoire, le nouveau Parti conservateur de M. Harper a chassé les libéraux en promettant d'assainir les mœurs politiques à Ottawa, notamment en imposant une plus grande transparence au gouvernement et à la machine de l'État et en mettant fin à la concentration de pouvoirs entre les mains du premier ministre.

Aucun scandale majeur de financement depuis quelques années à Ottawa, c'est vrai, mais pour la transparence et la décentralisation des pouvoirs, on repassera.

En fait, en ce qui concerne le contrôle paranoïaque du pouvoir au bureau du premier ministre, Stephen Harper

est en train de faire passer Paul Martin et Jean Chrétien pour des amateurs! Quant à la transparence, le premier ministre conservateur est devenu une caricature de ce qu'il reprochait à ses prédécesseurs libéraux.

Il n'y a pas que les vilains journalistes gauchistes qui le disent, les critiques les plus vives viennent ces jours-ci des banquettes situées juste derrière M. Harper, où des députés conservateurs ont de plus en plus de mal à accepter leur rôle de plante verte.

Beaucoup de gens sont irrités par ces députés conservateurs qui reviennent sporadiquement avec des questions morales, en particulier l'avortement. Nous sommes assez nombreux dans ce pays à ne pas avoir envie de ramener ce débat sur le plancher, mais cela ne nous autorise pas à museler ceux qui ne pensent pas comme nous.

Permettez le cliché, mais Voltaire (du moins lui attribue-t-on cette citation) a résumé ainsi le principe: «Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire.»

Bon, «jusqu'à la mort», c'est peut-être un peu exagéré, mais parlant de principes, c'est Stephen Harper qui s'est fait élire en disant que les députés devaient retrouver leur voix, que

conservateur s'est opposé à ce que le président de la Chambre des communes leur donne la parole. Bonjour la liberté d'expression des élus!

Pourtant, M. Harper et ses sbires devaient bien savoir que ces députés qui s'agitent aujourd'hui sont des militants antiavortement et ils ne leur ont pas interdit de se présenter pour leur parti. Me souviens pas, en campagne électorale, d'avoir entendu Stephen

*En ce qui concerne le contrôle paranoïaque du pouvoir au bureau du premier ministre, Stephen Harper est en train de faire passer Paul Martin et Jean Chrétien pour des amateurs!*

le bureau du premier ministre (BPM) en menait trop large au temps des libéraux et que cela dérangeait les Canadiens.

Aujourd'hui, Stephen-le-Vertueux a fait place à Stephen-le-Maître, qui ne tolère pas la dissidence. Dans la volonté du «centre» (c'est comme ça qu'on appelait le BPM à l'époque de Paul Martin) de museler les députés qui osent déroger aux directives, le whip du caucus

Harper exige que ses candidats répudient leurs idées sur ces sujets délicats.

C'est doublement hypocrite, parce que non seulement ils connaissent les positions de ces députés, mais cela fait leur affaire, parce qu'elles permettent de rallier une certaine frange de l'électorat. Laissez-les parler, M. Harper. Leur proposition sera battue et la vie démocratique continuera.

Stephen Harper passe pour un stratège de génie, mais son parcours est devenu aussi prévisible que navrant, détourné de ses principes, comme tant d'autres avant lui, par le seul attrait du pouvoir. En campagne électorale, ou dans l'opposition, combien de chefs politiques brandissent de nobles principes pour se rapprocher du peuple, mais s'empressement de larguer ces encombrantes obligations morales une fois au pouvoir pour mieux régner au-dessus de la plèbe?

Le premier ministre n'hésite pas à museler les fâcheux aux Communes, mais il ne se prive pas d'envoyer ses *goons* contre les partis de l'opposition, comme Pierre Pollièvre, député de la région d'Ottawa qui semble s'être donné pour mission de repousser les limites du ridicule à chacune de ses interventions. Je vous ferai un jour son bêtisier, ça vous donnera envie d'écouter la période des questions juste pour vous bidonner. Un vrai champion du monde, pour reprendre une réplique du *Dîner de cons...*

Plus sérieusement, parlant de transparence, vous n'êtes pas obligé de croire les vilains journalistes gauchistes qui disent que le gouvernement fédéral recule sous Stephen Harper.

Allez seulement lire cette lettre ouverte de Kevin Page (<http://bit.ly/ZXzXct>), ancien directeur du Bureau parlementaire du budget, un organisme créé par Stephen Harper... et émasculé par lui.



Pour joindre notre chroniqueur: [vincent.marissal@lapresse.ca](mailto:vincent.marissal@lapresse.ca)

## Commission d'enquête sur l'assurance emploi

# Des amis du PQ pour épauler Duceppe

### EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Marois a rendu l'opposition furieuse avec son intention de nommer l'ancien chef bloquiste Gilles Duceppe à la tête d'une commission d'enquête sur l'assurance emploi.

Le choix des autres membres de la commission ne fera rien pour calmer le jeu. La commission sera le premier geste de la stratégie de «gouvernance souverainiste» que compte annoncer, demain matin, le ministre responsable du dossier, Alexandre Cloutier.

Des quatre commissaires chargés de scruter les changements du gouvernement fédéral à l'assurance emploi, aucun n'est susceptible de causer une surprise: tous sont associés depuis longtemps au Parti québécois



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE  
Rita Dionne-Marsolais (notre photo), Yvon Boudreau et Michel Bédard seront de l'équipe de Gilles Duceppe.

(PQ) ou ont ouvertement décrié les orientations adoptées par le gouvernement conservateur.

L'ancienne ministre péquiste Rita Dionne-Marsolais, titulaire du Tourisme et brièvement de la Culture sous Jacques Parizeau, sera de l'équipe de Gilles Duceppe. D'ici la fin de l'année,

elle sillonnera le Québec pour sonder les reins et les cœurs sur les changements imposés par le gouvernement Harper à l'assurance emploi.

Après le départ de M. Parizeau, M<sup>me</sup> Dionne-Marsolais a été, sous Lucien Bouchard, responsable de

l'Industrie, puis du Revenu. Elle ne s'est pas représentée en 2008, mais le gouvernement Marois l'a nommée, récemment, au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Pour appuyer le tandem Duceppe et Dionne-Marsolais, Pauline Marois a choisi un duo de mandarins qui, encore une fois, ne sont pas susceptibles de causer de surprises. La commission Duceppe a trouvé d'abord un rédacteur tout désigné, qui sera aussi commissaire. Haut fonctionnaire depuis les années 80, Yvon Boudreau a été au ministère de l'Emploi et est passé au conseil exécutif sous Lucien Bouchard. Il a été sous-ministre adjoint ou en titre à l'Emploi jusqu'en 2003, et envoyé par la suite par le gouvernement Charest à un poste moins stratégique au Développement économique.

M. Boudreau, l'an passé, a été secrétaire d'une commission pour la Fédération des chambres de commerce sur la problématique de la retraite et les travailleurs de plus de 55 ans.

L'autre membre de la commission pourrait spontanément rassurer l'opposition. Michel Bédard était un mandarin fédéral qui a fait carrière comme actuaire à Ottawa, jusqu'à devenir actuaire en chef pour le régime d'assurance emploi — un poste qu'il a occupé de 1990 à 2003. Mais ses sorties récentes laissent prévoir son verdict sur le régime fédéral.

Dans un texte publié dans *Le Devoir* en août 2012, M. Bédard a notamment indiqué: «Nous demandons au gouvernement du Québec de mettre en place son propre régime d'assurance chômage de façon à mieux répondre aux besoins de sa population et des régions.»

ARRÊT ET REDÉMARRAGE AUTOMATIQUE DU MOTEUR

## ET LE COEUR S'ARRÊTE

Un moteur qui s'éteint au feu rouge par souci d'efficacité énergétique, une conduite chargée d'adrénaline et surtout, une offre à couper le souffle. BMW parle à votre cœur en s'adressant à votre tête.

Concessionnaires BMW de Montréal

Le plaisir de conduire.™

[bmwmontreal.ca](http://bmwmontreal.ca)

L'ÉVÉNEMENT PLAISIR PRINTANIER			
<b>320i</b> xDrive - 2013	PRIX DE VENTE <b>40 602\$**</b>	MENSUALITÉS À LA LOCATION <b>449\$*</b> <small>MONTANT DÙ À LA LIVRAISON 4 161 \$ ET DÉPÔT DE SÉCURITÉ 507 \$</small>	TAUX DE FINANCEMENT ET À LA LOCATION <b>1,9%*</b>
<b>X328i</b> xDrive - 2013	PRIX DE VENTE <b>45 162\$**</b>	MENSUALITÉS À LA LOCATION <b>528\$*</b> <small>MONTANT DÙ À LA LIVRAISON 3 238 \$ ET DÉPÔT DE SÉCURITÉ 594 \$</small>	JUSQU'À 48 MOIS

Entretien régulier sans frais. - 4 ans ou 80 000 km<sup>†</sup> JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> MAI.

**Montréal BMW Canbec**  
4090, rue Jean-Talon Ouest  
514.731.7871  
[bmwcanbec.com](http://bmwcanbec.com)

**Laval BMW Laval**  
2450, boul. Chomedey  
450.682.1212  
514.990.2269  
[bmwlaival.com](http://bmwlaival.com)

**Rive-Sud Park Avenue BMW**  
8400, boul. Taschereau Ouest  
450.445.4555  
514.875.4415  
[parkavenuebmw.com](http://parkavenuebmw.com)

**Rive-Sud BMW Sainte-Julie**  
1633, boul. Armand-Frappier  
450.922.1633  
514.875.4400  
[bmwsaintejulie.com](http://bmwsaintejulie.com)

**Blainville Hamel BMW**  
620, boul. de la Seigneurie Ouest  
450.437.5050  
[hamelbmw.com](http://hamelbmw.com)

**West Island BMW West Island**  
2000, aut. Transcanadienne Sud  
514.683.2000  
[bmwwestisland.com](http://bmwwestisland.com)

**ESSAYEZ-LES!** 1-855-BMW-6782  
[testbmw.ca](http://testbmw.ca)

Modèles européens montrés. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. \*\*Offre à l'achat: le prix de vente est de 40 602 \$/45 162 \$, ce qui inclut le PDSF (39 900 \$/42 450 \$), le transport et l'inspection de prélivraison (2 095 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. \*Taux de financement et à la location offerts par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 320i xDrive 2013/BMW X3 xDrive 28i 2013. Par exemple, pour 40 000 \$, à un taux de financement de 1,9 % sur 48 versements mensuels égaux de 866 \$, le coût d'emprunt est de 1 570,89 \$ et l'obligation totale est de 1 170,89 \$ (taxes en sus). Offre à la location: 39 900 \$/42 450 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 1,9 %, avec un acompte de 1 000 \$/0 \$, pour des mensualités de 449 \$/528 \$. Un montant de 4 668 \$/3 833 \$ est exigé à la signature du contrat de location, ce qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 19 551 \$/19 527 \$. L'obligation locative totale est de 25 272,62 \$/27 979,29 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usage excessif. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2013. †Les véhicules BMW 2013 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2013 BMW Canada Inc. «BMW», le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

# Coups de filet chez les infirmières

## Huit condamnations pour vols de médicaments depuis janvier

EXCLUSIF

GABRIELLE DUCHAINE

Depuis à peine trois mois, huit infirmières ont été condamnées pour avoir volé des narcotiques dans des hôpitaux ou des centres d'hébergement et de soins de longue durée en falsifiant des documents ou en disant que les substances étaient destinées à des malades même si c'était faux. C'est presque autant de condamnations du genre que pour l'année 2010 au complet.

Au début du mois de janvier, une infirmière a écopé d'une très lourde peine de près de 10 ans de radiation pour avoir subtilisé et consommé des drogues injectables, dont de la morphine, durant ses heures de garde. Elle était fatiguée, a-t-elle dit à son ordre professionnel, à cause des heures supplémentaires.

Un collègue a reçu trois fois neuf mois de suspension ainsi qu'une interdiction de manipuler des narcotiques à son retour au travail pour avoir volé des médicaments en inscrivant de fausses informations dans le système automatisé de distribution de l'hôpital Pierre-Boucher. L'homme de 31 ans a invoqué des problèmes familiaux et une dépendance à la drogue durant son adolescence pour expliquer ses crimes. Le Comité de discipline n'a pas été entendu.

« Ces infractions ternissent l'image de la profession et vont à l'encontre d'une valeur fondamentale de la profession, soit promouvoir la santé », lit-on dans le jugement.

À ces deux cas s'ajoutent six autres décisions concernant des vols de narcotiques par des infirmières depuis janvier au Québec, contre 22 pour toute



PHOTO ARCHIVES REUTERS

L'Ordre des infirmières du Québec a été saisi de plusieurs cas de vols de médicaments depuis le début de l'année.

l'année 2012 – dont 8 dans les six premiers mois –, 12 pour l'année 2010 et 6 en 2008.

### Inquiétant

« Ce sont des dossiers inquiétants », admet Joanne

Selon M<sup>me</sup> Létourneau, c'est toutefois le fruit du hasard si autant de décisions concernant les problèmes de drogue sont tombées en même temps au cours des derniers mois.

**Une infirmière a écopé d'une très lourde peine, près de 10 ans de radiation, pour avoir volé et consommé des drogues injectables, dont de la morphine, durant ses heures de garde.**

Létourneau, syndic adjointe de l'Ordre des infirmières. « C'est une problématique pour laquelle on est très vigilant. On s'attend à ce que nos infirmières travaillent sans être sous l'influence de drogue », dit-elle.

Les infractions concernées dans les huit décisions de 2013 se sont produites de 2008 à 2012.

Chaque année, de 35 à 40 % des plaintes reçues par l'Ordre sont liées à des

problématiques de dépendance ou de toxicomanie.

Le nombre total de plaintes est en hausse. Il est passé de 25 il y a cinq ans à 33 en 2011-2012.

Voici quelques exemples de cas soumis au syndicat de l'Ordre des infirmières.

### Droguée au travail

Sonia Nero n'attendait même pas d'être à la maison avant de consommer les médicaments qu'elle volait aux urgences de l'hôpital. Il lui est arrivé de travailler auprès des malades parmi les plus vulnérables pendant qu'elle était sous l'influence de substance pouvant produire l'ivresse, l'affaiblissement ou même l'inconscience, a découvert son ordre professionnel. Elle aurait aussi privé des patients

qui souffraient physiquement de leurs médicaments en se les appropriant. L'infirmière de 20 ans d'expérience a finalement été dénoncée par des collègues. Elle est radiée pour deux ans.

### Sur le dos des patients

Pour mettre la main sur les médicaments auxquels il était accro, Simon Langlois, infirmier à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, avait l'habitude de les sortir de la pharmacie au nom de ses patients. Sa patronne a découvert le stratagème parce que des malades dont le traitement était terminé recevaient encore, selon les registres, des narcotiques dont ils n'avaient plus besoin. M. Langlois les consommait une fois chez lui.

Confronté par sa supérieure, il a tout avoué et démissionné sur-le-champ. L'Ordre des infirmières le radie pour six mois. Il ne pourra pas manipuler de narcotiques durant la première année suivant son retour au travail.

### De fausses ordonnances

Durant deux ans, Michel Viens, infirmier dans un CLSC de Montréal, a volé des médicaments chez les patients qu'il soignait à domicile. Il allait même chez les malades en dehors de ses heures de travail pour refaire ses stocks. Une victime a témoigné contre lui. Elle a dit avoir souffert du vol de ses médicaments, mais qu'à l'époque, elle a soupçonné tout le monde sauf M. Viens, qu'elle considérait comme son fils. L'homme a aussi fabriqué de fausses ordonnances au nom d'un médecin qu'il connaissait afin de mettre la main sur des narcotiques à la pharmacie.

Plan clinique du nouvel hôpital Notre-Dame

# Les psychiatres exigent d'être consultés

EXCLUSIF

DAPHNÉ CAMERON

Les psychiatres du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) reprochent au CSSS Jeanne-Mance d'avoir mis au point « en vase clos » le plan clinique du nouvel hôpital Notre-Dame. S'il est mis en place, le problème de débordement des urgences risque de s'aggraver et il n'y aura pas suffisamment de lits d'hospitalisation pour desservir la population psychiatrique et toxicomane du centre-ville, préviennent-ils.

Dans une lettre adressée au ministre de la Santé, que *La Presse* a obtenue, dix médecins de l'hôpital Notre-Dame, dont le chef du département de psychiatrie du CHUM,

Paul Léspérance, exigent que les médecins soient consultés avant que le plan ne soit entériné par le Ministère.

« Les éléments qu'on y retrouve nous semblent inquiétants, car dissociés de la réalité clinique que nous

**« Les éléments qu'on retrouve dans le plan nous semblent inquiétants, car dissociés de la réalité clinique que nous vivons au quotidien sur le terrain. »**

— D' Olivier Farmer, coauteur de la lettre adressée au ministre de la Santé

vivons au quotidien sur le terrain », écrit l'auteur de la lettre, le D' Olivier Farmer, adjoint au chef du département de psychiatrie pour la psychiatrie urbaine et psychiatrie répondant de l'équipe

itinérance du CSSS Jeanne-Mance. « Ce plan semble avoir été élaboré sans consultation, ni avec les équipes cliniques de l'actuel CHUM, ni avec les médecins qui seront en principe appelés à œuvrer dans le nouvel hôpital. »

Notre-Dame est un hôpital universitaire affilié à l'Université de Montréal, mais avec la construction du nouveau CHUM, il sera transformé en hôpital communautaire d'au moins 300 lits, avec

une mission complémentaire « urbaine » visant des populations aux prises avec des problèmes de toxicomanie et de santé mentale. À partir de 2016, il relèvera du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance.

### Plan approuvé

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, structure gouvernementale qui chapeaute le réseau de santé montréalais, a approuvé la semaine dernière les grandes lignes du plan clinique du CSSS Jeanne-Mance, qui prévoit des urgences de 41 civières pouvant accueillir 54 000 patients par année, soit 10 000 patients de plus que les actuelles urgences de Notre-Dame.

On veut réserver 42 lits à la psychiatrie et à la toxicomanie, alors que l'hôpital

Notre-Dame compte plus de 85 lits consacrés à ces secteurs. Le nouveau CHUM n'aura que 38 lits en toxicomanie et santé mentale.

« Avec une urgence plus importante et moins de ressources d'hospitalisation, on peut déjà anticiper que le problème d'engorgement des urgences du centre-ville, déjà critique, s'empirera considérablement et deviendra ingérable si ce plan est mis à exécution », poursuit la lettre.

« Pour nous, qui nous considérons responsables du bien-être de nos patients ainsi que de la mission populationnelle en santé mentale du centre-ville, ce scénario n'est pas acceptable. »

Lisez la lettre cosignée par les neuf médecins de l'hôpital Notre-Dame à [lapresse.ca/notre-dame](http://lapresse.ca/notre-dame).



**CESSEZ DE CHERCHER À GAUCHE ET À DROITE.**

Les prix Air Canada les plus bas se trouvent sur [aircanada.com](http://aircanada.com)

**FAITES LE TEST.**

Si vous trouvez, dans les 24 heures, un prix Air Canada inférieur au nôtre, nous vous accorderons un crédit de 50 \$ plus la différence du prix.

**C'EST LA PROMESSE QUE VOUS FAIT AIR CANADA.**

Vous trouverez toujours nos prix les plus bas sur [aircanada.com](http://aircanada.com)

Réservez dès maintenant.

[aircanada.com](http://aircanada.com)

La garantie des plus bas prix Air Canada s'applique également aux réservations effectuées par les agents de voyages sur le site [aircanada.com/agents](http://aircanada.com/agents)  
Notre promesse: si vous trouvez, dans les 24 heures suivant l'achat de billets sur [aircanada.com](http://aircanada.com), un prix Air Canada plus bas d'au moins 5 \$ pour exactement le même vol Air Canada, Air Canada Express<sup>MC</sup> (exploité par Jazz Aviation LP, Sky Regional Airlines inc., Exploits Valley Air Services Ltd. ou Air Georgian) ou Air Canada rouge au départ du Canada, Air Canada vous offrira un crédit de 50 \$ plus la différence du prix par passager. Les prix non accessibles au public et les vols à code multiple sont exclus. D'autres conditions s'appliquent. Pour tous les détails, visitez [aircanada.com/garanti](http://aircanada.com/garanti). <sup>MC</sup>Air Canada Express est une marque de commerce d'Air Canada.

## MONTRÉAL PLUS

## À nous la rue!



**MARIE-CLAUDE  
LORTIE**  
CHRONIQUE

Alors que les révélations déprimantes de la commission Charbonneau continuaient de tomber sur la métropole par érucations un peu spasmodiques, comme ces neiges de printemps qui ne charment plus personne, est arrivée enfin, tout juste avant le congé pascal, une nouvelle réjouissante: la Ville rouvre la porte à la cuisine de rue.

Plus de 65 ans après son interdiction pour des raisons de salubrité, de propreté et de lobbying anticoncurrence de la part des restaurateurs traditionnels, la voilà qui peut revenir s'installer dans les artères, les places et les parcs.

C'est la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation qui

le recommande, après avoir tenu des audiences publiques sur la question. Et la Ville a fait savoir qu'elle acceptait l'idée. Reste à entériner le tout devant le conseil municipal, une formalité. Louise Harel, de Vision Montréal, s'est affichée clairement en faveur du concept et a demandé à la mairie de s'y éveiller. Projet Montréal appuie le tout aussi. Bref, il ne restait plus qu'à convaincre le maire de bouger et, apparemment, c'est fait. Il était temps.

Pratiquement toutes les grandes villes du monde sont colorées, parfumées, habitées, nourries par la cuisine de rue, qui peut prendre toutes sortes de formes, des plus débri-dées, façon Bangkok, aux plus

encadrées, façon Singapour ou Portland.

C'est une façon souvent économique de manger rapidement, une porte d'entrée aux découvertes – le chariot à mauvais hot-dogs n'est qu'une microfacette de ce que la cuisine de rue peut être –, une occasion de face à face entre concitoyens, entre visiteurs et gens du pays.

La cuisine de rue, c'est aussi un outil d'intervention urbaine ciblée. Pensez acupuncture. On peut, par exemple, s'en servir pour apporter plats chauds sympathiques, voire fruits et légumes, dans des quartiers où l'accès à la nourriture autre que la malbouffe est limité. Ou alors l'encourager dans des parcs ou des stationnements de quartiers ultrarésidentiels et ultramotorisés afin que les citoyens redécouvrent le plaisir du commerce de proximité, accessible à pied.

La cuisine de rue est aussi devenue récemment un tremplin gastronomique. De jeunes chefs new-yorkais, par exemple, en profitent pour lancer une carrière indépendante



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

L'événement *Juste pour nourrir*, présenté en marge du festival *Juste pour rire* il y a deux ans, avait confirmé l'appétit des Montréalais pour la cuisine de rue.

autrement impossible à cause des frais liés au démarrage d'une entreprise de restauration traditionnelle. Est-ce nécessaire d'ajouter qu'elle est devenue aussi un attrait touristique?

La levée de l'interdiction montréalaise n'est pas pour autant synonyme de libéralisation échevelée. Et c'est tant mieux.

Le plan propose de prendre deux ans pour rédiger un cadre réglementaire piloté par la ville centre, qui toucherait tous les arrondissements. En attendant, on suggère à ceux-ci d'utiliser leur marge de manœuvre pour permettre à la cuisine de rue de s'installer doucement, comme elle le fait déjà un peu par l'entremise des festivals, notamment.

Les principes à respecter: on ne veut pas de camions qui bougent, comme à New York, mais plutôt des cantines qui s'installent dans un point fixe, comme à Portland, en Oregon, Mecque du comptoir *al fresco* urbain.

Cependant, on conserve l'idée que la cuisine doit être réellement dans la rue, contrairement au modèle asiatique de Hong Kong et de Singapour - où, dans les années 50 et 60, on a réuni les colporteurs sous des toits autour d'un espace central couvert de tables. Ces

Il y a des machines qu'on contrôle.



Ce dont Montréal a besoin, c'est de nouvelles formes d'interactions alimentaires, justes, propres et délicieuses.

lieux sont aisément accessibles de la rue et offrent une grande variété de mets, mais ressemblent un peu à des versions *funky* des aires de restauration des centres commerciaux nord-américains. (Par contre, de ce modèle, on aime la formule singapourienne de notation clairement affichée; on comprend d'un seul coup d'œil si le comptoir respecte avec excellence, plutôt bien ou pas trop les règles d'hygiène exigées par le gouvernement...)

Autre recommandation de la commission montréalaise: que la nourriture vendue dans les rues soit cuisinée sous un toit, afin que les propriétaires soient soumis aux mêmes exigences fiscales que les restaurants traditionnels.

Cela ne permettra pas aux microcomptoirs, façon Bangkok, de se multiplier un peu partout, l'un vendant ses brochettes, l'autre du jus de fruits, puisque l'investissement initial sera plus élevé que le simple achat de deux ronds de poêle et d'un buffet sur roue.

Mais cette condition n'est toutefois pas outrancière. Même les pionniers de la cuisine de rue montréalaise nouvelle génération, les gens du Grumman78, ont leur propre quartier général dans Saint-Henri pour préparer les tacos qu'ils revendent ensuite dans les festivals et autres événements publics, mais exceptionnels, où la cuisine de rue était jusqu'à présent confinée.

Le grand défi de ce projet sera d'assurer un développement sympathique de la cuisine de rue. Ce dont Montréal a besoin, c'est de bonne nourriture variée, à prix raisonnables, pas d'une nouvelle plateforme pour des mets industriels ennuyeux. Ce dont Montréal a besoin, c'est de nouvelles formes d'interactions alimentaires, justes, propres et délicieuses.



Et des machines qu'on ne contrôle pas.

Aux machines à sous et aux appareils de loterie vidéo, rien ne peut augmenter les chances de gagner. **C'est toujours le hasard qui décide.**

Parce que le jeu doit rester un jeu, visitez [lejeudoitrestereinjeu.com](http://lejeudoitrestereinjeu.com)



Jeu : aide et référence  
1 800 461-0140

# À la pêche aux poissons d'avril

ANNABELLE BLAIS

Fini l'époque du simple poisson en papier collé au dos du collègue de bureau. Le poisson d'avril est devenu un festival de la fausse nouvelle. Petit tour d'horizon des meilleurs poissons d'avril.

## La fin de YouTube

Dimanche soir, YouTube a annoncé sa mort prochaine. Dans une vidéo réalisée avec l'aide de The Onion, le PDG du site, Salar Kamangar, explique qu'un jury évaluera toutes les vidéos diffusées depuis 2005 afin de récompenser la meilleure du monde. Les résultats seront connus en 2023, moment où le site fera son retour en ligne. Le vainqueur remportera un lecteur MP3 et 500\$ d'aide à la création.

## Journaux livrés par drone

En France, le groupe La Poste, soucieux de moderniser ses activités, a prétendu qu'il testerait sous peu un service de livraison de journaux par drone, appelé Air Drone Postal.

## Le maire de Rosemont briguera la mairie

François Croteau candidat à la mairie? C'est ce qu'a prétendu le site RueMasson.com. Au cours d'un voyage spirituel, un moine bouddhiste tibétain aurait convaincu le maire d'arrondissement de se lancer dans la course. Ses projets phares: construire un stade de baseball sur le site Bellechasse ou exproprier le port de Montréal pour y aménager une plage de plus de deux kilomètres.

## Google Nose pour découvrir des odeurs

Google a annoncé le lancement de Google Nose Beta, qui permet de chercher des odeurs dans son moteur de recherche et de pouvoir les sentir, grâce à un procédé technologique complexe. L'odeur des fleurs, d'un tombeau égyptien ou même d'un fantôme est accessible par un simple clic, nous apprend la vidéo diffusée sur YouTube. Combien de personnes avaient flairé le canular?

## Twitter fait payer les voyelles

Twitter a fait croire à ses abonnés qu'ils devront désormais payer pour utiliser des voyelles dans leurs gazouillis. Il en coûtera 5\$ par mois pour avoir accès aux voyelles. Ceux qui ne souhaitent pas payer pourront utiliser la plateforme Twittr. Twitter précise que le «Y» est – et restera – gratuit pour tous.

## Découverte archéologique au CHUM

Le journaliste Thomas Gerbet a annoncé sur les ondes de la radio de Radio-Canada qu'un morceau de bois appartenant à la proue d'un drakkar viking vieux de 1000 ans a été retrouvé sur le site du CHUM par une pelle mécanique.

## La Grèce abandonne son alphabet

Afin de réaliser des économies, la Grèce passerait à l'alphabet latin. L'abandon de l'alphabet grec permettrait ainsi d'attirer davantage de touristes et d'économiser sur les traductions, selon le site grec Enet.

## Virgin crée un avion pour voir le ciel sous ses pieds

Le président de Virgin, Richard Branson, a publié une nouvelle sur son blogue qui, à défaut d'être vraie, aura fait rêver certaines personnes. L'entreprise a annoncé l'arrivée prochaine sur le marché d'un avion doté d'un plancher de verre permettant ainsi aux passagers d'admirer, en plein vol, les nuages et les paysages sous leurs pieds.

## Un sommelier dopé à l'EPO

Le concours du meilleur sommelier du monde, où la Québécoise Véronique Rivest a terminé deuxième, est en état de choc, selon le quotidien belge *Le Soir*. Parmi les concurrents, un homme aurait subi un contrôle positif à l'EPO et à l'huile de foie de morue. Dans le milieu, cette EPO serait composée d'un mélange eau-pastis-orgeat...

## Rince-bouche au bacon et écouteurs pour chat

Dans la catégorie des produits loufoques, la société d'électronique Sony a annoncé

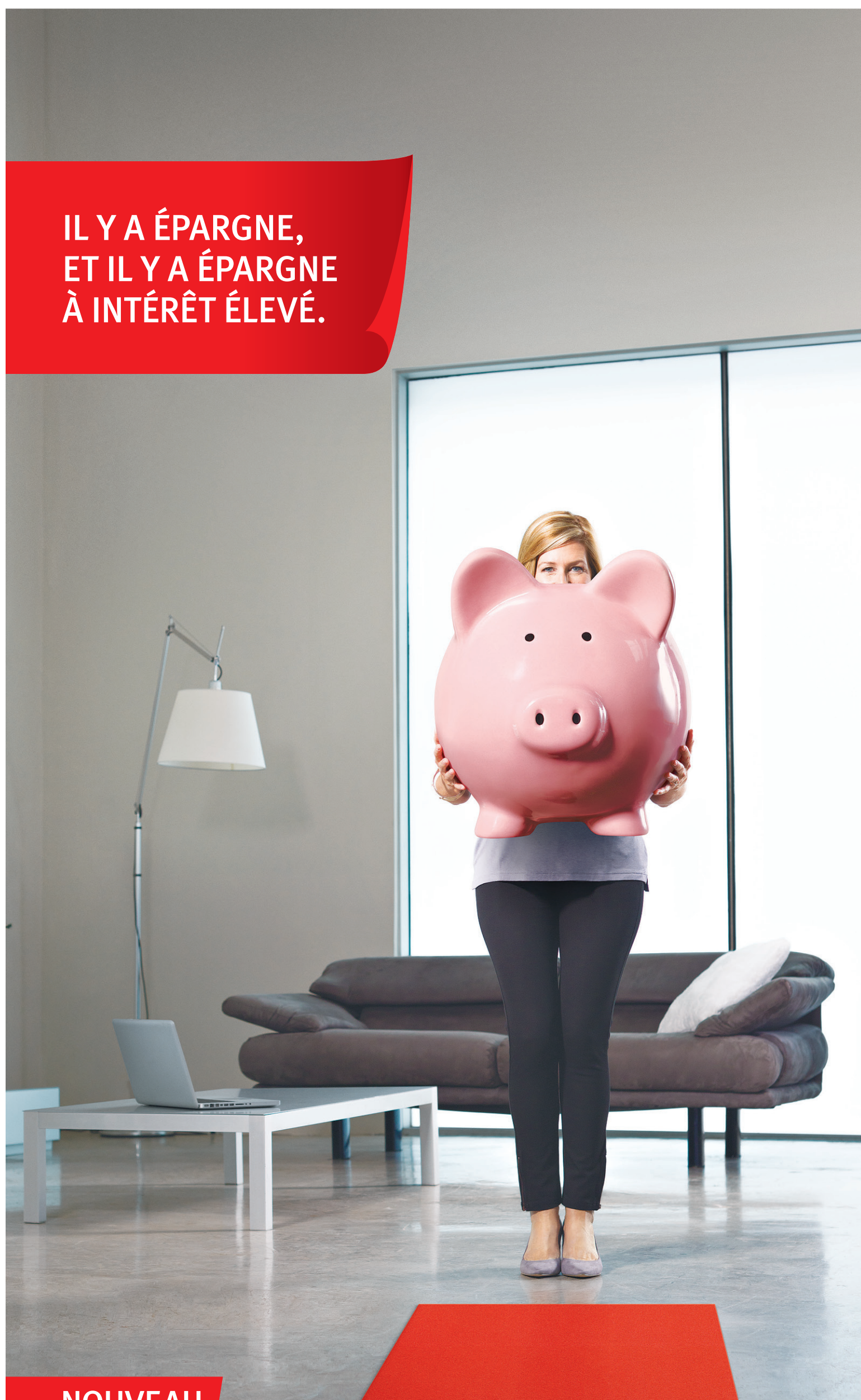
une gamme de produits Animalia, qui comprend des écouteurs pour chats ou de mini-haut-parleurs pour hamster.

De son côté, la marque Scope a diffusé une publicité de rince-bouche à saveur de bacon.

La pub précise qu'aucun

cochon n'a été blessé dans la fabrication du produit et que ce rince-bouche ne constitue en rien un substitut nutritif au petit-déjeuner.

IL Y A ÉPARGNE,  
ET IL Y A ÉPARGNE  
À INTÉRÊT ÉLEVÉ.




NOUVEAU

Profitez d'un taux de **1,50 %\*** jusqu'au 31 juillet 2013.

Voici notre nouveau Compte Épargne à intérêt élevé. Il permet la même flexibilité qu'un compte d'épargne traditionnel, mais offre un rendement bien supérieur lorsque le solde est de cinq mille dollars ou plus.

C'est notre façon de récompenser vos bonnes habitudes d'épargne.

Ouvrez et gérez votre compte en ligne : [bnc.ca/epargne](http://bnc.ca/epargne)   
1 888 TelNat-1

 **BANQUE NATIONALE**

\*Certaines conditions s'appliquent. Le taux promotionnel est composé du taux d'intérêt annuel variable actuellement en vigueur, lequel est de 1,20 % auquel s'ajoute une bonification de 0,30 %. L'offre de taux promotionnel s'adresse à toute personne qui procède à l'ouverture d'un Compte Épargne à intérêts élevés de la Banque Nationale et elle ne peut être jumelée à aucune autre offre, promotion ou avantage de la Banque Nationale. L'offre de taux promotionnel peut être retirée à tout moment sans préavis. Le taux promotionnel est offert jusqu'au 31 juillet 2013. Après cette date, le taux d'intérêt annuel variable déterminé de temps à autre par la Banque Nationale s'appliquera. Le dépôt minimal requis est de 5 000 \$ canadiens. Les intérêts sont calculés, à la fin de chaque journée, sur le solde total quotidien lorsque celui-ci est supérieur ou égal à 5 000 \$ canadiens. Aucun intérêt n'est versé pour les soldes totaux quotidiens qui sont inférieurs à 5 000 \$ canadiens. Les intérêts sont versés mensuellement.

## MONDE

Conteneurs canadiens bloqués en Afghanistan

## 400 000 \$ par mois en frais d'entreposage

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement canadien doit déboursier 400 000\$ par mois en frais d'entreposage depuis l'été dernier pour quelque 400 conteneurs remplis de matériel militaire qui sont toujours bloqués en Afghanistan.

Alors que les États-Unis planifient le retrait d'ici la fin de 2014 de leurs 68 000 soldats, de 100 000 conteneurs et de 25 000 véhicules militaires — une opération qui pourrait coûter près de 6 milliards au Trésor américain —, le Canada devra encore s'armer de patience avant de pouvoir rapatrier les conteneurs qui sont toujours en Afghanistan, près de deux ans après la fin de la mission de combat des soldats canadiens à Kandahar.

« Nous prévoyons que nos conteneurs pourront transiter vers le Pakistan et ensuite par la Voie maritime jusqu'au Canada d'ici deux mois. » — Le capitaine Clayton Myhill, des Forces armées canadiennes

La raison? Le Pakistan a fermé pendant plusieurs mois sa frontière avec l'Afghanistan après un raid de l'armée américaine qui a tué 24 soldats pakistanais par erreur.

Le Pakistan a rouvert les canaux d'approvisionnement de l'OTAN qui passaient par son pays à la mi-février, mais il y a un tel retard dans l'expédition des conteneurs appartenant aux pays alliés que le Canada pourrait attendre encore plusieurs mois avant de récupérer les biens militaires.

« Oui, la frontière pakistanaise représente toujours un problème », a confié à *La Presse* le capitaine Clayton Myhill, des Forces armées

canadiennes. Même si la frontière est techniquement ouverte, des enjeux douaniers et bureaucratiques continuent de causer des délais.

« Les Forces armées canadiennes continuent de travailler avec l'OTAN et les autorités pakistanaises afin d'accélérer le retour de ces conteneurs. Nous prévoyons que nos conteneurs pourront transiter vers le Pakistan et ensuite par la Voie maritime jusqu'au Canada d'ici deux mois », a-t-il ajouté.

Les conteneurs qui sont toujours bloqués contiennent du matériel moins prioritaire, comme des pneus, des pièces de rechange et des tentes. Malgré tout, les Forces armées tiennent à récupérer ce matériel, parce qu'il peut être utilisé dans le cadre d'autres missions. Le matériel plus sophistiqué et de valeur élevée, comme les ordinateurs, les appareils de communication et les véhicules militaires, a déjà été rapatrié. Entre décembre 2011 et juillet 2012, quelque 1800 conteneurs ont été expédiés vers le Canada.

Les conteneurs toujours bloqués pourraient être entreposés de nouveau sous peu à la base militaire de Kandahar, après avoir été transportés sur des terrains adjacents l'an dernier, faute d'espace. Les terrains sont rares dans la base, puisqu'il s'agit de la base de l'OTAN la plus occupée du sud de l'Afghanistan. Ce déplacement permettrait au Canada d'économiser les frais d'entreposage de 400 000\$ par mois.

Le ministère de la Défense prévoyait que le rapatriement des troupes et de l'équipement militaire coûterait tout près de 924 millions.

Pendant longtemps, la majorité de l'équipement de l'OTAN transitait par le port pakistanais de Karachi (sud du Pakistan), puis était transportée par camions jusqu'en Afghanistan, et vice versa. Cette route terrestre, rendue moins sécuritaire au cours des dernières années à cause des attaques de talibans des deux côtés de la frontière, puis coupée du fait de relations diplomatiques houleuses entre le Pakistan et les États-Unis, a été rouverte à la mi-février.

— Avec William Leclerc et l'Agence France-Presse



PHOTO JON CHOL JIN, ASSOCIATED PRESS

Des dizaines de milliers de militaires et de civils nord-coréens ont défilé dans le centre de Pyongyang vendredi, pour appuyer une éventuelle frappe militaire contre les États-Unis.

TENSIONS ENTRE LES DEUX CORÉES

## « Les Nord-Coréens ne sont pas suicidaires »

GABRIELLE DUCHAINE

La tension monte entre les deux Corées. Alors que le Nord multiplie les menaces, entérinant notamment une « ordonnance spéciale » pour officialiser son statut de puissance nucléaire, le Sud a annoncé hier « une riposte sévère et immédiate sans aucune autre considération politique ». Dans ces circonstances, un conflit armé est-il possible? S'il se concrétise, quels seront ses impacts à l'échelle internationale? *La Presse* a posé la question à James Person, historien, chercheur et coordonnateur du projet de documentation sur la Corée du Nord au Centre d'études internationales Wilson, à Washington.

Q Une guerre entre les deux Corées est-elle probable?

R À l'heure actuelle, non, une guerre n'est pas probable. Les Nord-Coréens ne sont pas suicidaires ni irrationnels. Ils savent que s'ils font la guerre, ils vont perdre. Leurs menaces sont une stratégie pour attirer l'attention des États-Unis. Ils veulent nous faire comprendre qu'ils sont devenus trop dangereux pour être ignorés. Ils espèrent que la Corée du Sud va faire pression sur ses alliés afin qu'ils écoutent la Corée du Nord. Ils utilisent cette stratégie depuis plus de 40 ans.

Q Que veut la Corée du Nord?

R Depuis plusieurs années maintenant, le pays est isolé et n'a pas d'allié. Il espère ouvrir un dialogue avec les États-Unis, mettre sur pied une sorte de *modus operandi*. Par le passé, les États-Unis ont écouté la Corée du Nord lorsqu'elle a utilisé la force ou les menaces, mais ils ont fait la sourde

oreille lorsque l'État a lancé des appels à la paix. C'est pour cette raison que les Nord-Coréens utilisent encore cette stratégie. Or, cette fois, les États-Unis ont décidé de les ignorer. Ma crainte est que, si on attend trop longtemps, le pays aura le temps d'améliorer son programme d'armement nucléaire et le risque d'un véritable conflit grandira.

Q Et si un conflit éclatait, à quoi ressemblerait-il?

R Le plus probable est que la Corée du Nord provoque la Corée du Sud par de petites attaques ciblées auxquelles cette dernière répondra avec la même force. Les autorités sud-coréennes ont déjà prévenu qu'elles ne se laisseraient pas faire sans répliquer. Je serais toutefois surpris qu'il y ait une escalade de violence. Ce serait trop dangereux. Il serait aussi très étonnant que le Nord entreprenne d'envahir le Sud. Ils n'ont pas la capacité de mener à terme une invasion et ils le savent.

Q Quels seraient les impacts internationaux d'un conflit armé entre les deux Corées?

R S'il ne s'agit que de provocations de la part du Nord, les alliés des Sud-Coréens et les pays de la région vont condamner les attaques. Ils ordonneront aussi des mouvements de troupes pour intimider l'attaquant. S'il s'agit d'une véritable guerre, plusieurs pays, dont les États-Unis, vont défendre militairement la Corée du Sud. Le Nord se retrouvera seul. Même la Chine, grande puissance de la région, risque de rester à l'écart et de ne pas prendre parti. Sa principale préoccupation est de maintenir une stabilité économique et, pour ce faire, elle ne peut pas appuyer le régime de Kim Jong-un.

MYANMAR

## Premiers quotidiens privés depuis un demi-siècle

AGENCE FRANCE-PRESSE

Quatre quotidiens privés ont été publiés hier au Myanmar pour la première fois depuis un demi-siècle, dernier signe en date de la libéralisation du secteur des médias qui surfe sur les réformes lancées par le nouveau gouvernement il y a deux ans.

Seize journaux ont obtenu le feu vert des autorités pour publier un quotidien à partir du 1<sup>er</sup> avril.

Mais seuls quatre ont réussi à être prêts à temps: *The Voice Daily* — version quotidienne d'un des plus grands magazines du pays —, *The Golden Fresh Land Daily*, *The Union Daily* (proche du parti majoritaire) et *The Standard Time Daily*.

« Nous nous sommes préparés pendant six mois pour le quotidien, a assuré Aung Soe, responsable de *The Voice Daily*. Nous voulions faire partie de cette étape historique. »

Des journaux attendus

Cette journée était très attendue par une population avide d'informations après des décennies d'une censure abolie en août dernier. « Les gens sont contents de lire des quotidiens pour la première fois, a souligné Phyu Phyu, marchande de journaux à Rangoun. *The Voice Daily* a été épuisé très vite. »

La junte avait nationalisé les quotidiens il y a un demi-siècle. Jusqu'à hier, toutes les publications privées étaient hebdomadaires et n'utilisaient que leurs sites internet pour satisfaire la soif d'informations.

Mais depuis l'abolition de la junte en mars 2011, les réformes du nouveau



PHOTO ASSOCIATED PRESS

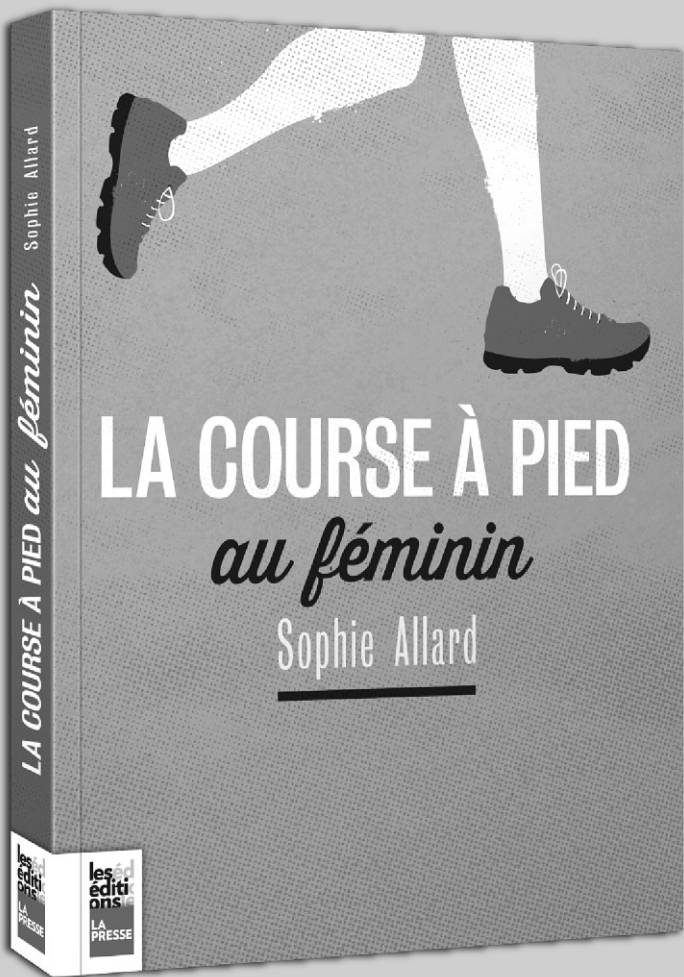
Une marchande de journaux à Rangoun, au Myanmar.

gouvernement se sont étendues au secteur des médias. Outre l'abolition de la censure, des journalistes emprisonnés ont été libérés. Et des sujets tabous, comme les activités de l'opposant Aung San Suu Kyi, font désormais la une.

Le *Golden Fresh Land Daily* a ainsi choisi une photo de l'ancienne prisonnière politique, désormais députée, pour son premier numéro.

Mais malgré ces progrès décrits par Reporters sans frontières comme une « révolution de papier », le pays figure encore, après une remontée de 18 places, au 151<sup>e</sup> rang sur 179 au classement 2013 de la liberté de la presse de l'organisation.

Les textes destinés à remplacer les lois liberticides d'hier sont toujours en discussion.



## UN GUIDE COMPLET POUR TOUTES LES COUREUSES

f / LaCourseAPiedAuFeminin

Offert en librairie ou sur [librairie.lapresse.ca](http://librairie.lapresse.ca)

les éditions  
LA PRESSE

# La souris qui rugit... plus fort



AGNÈS GRUDA  
CHRONIQUE

Un jour de novembre dernier, Erich Weingartner a tenté un geste qui lui paraissait terriblement audacieux: il a hélé un taxi dans une rue de Pyongyang.

À sa grande surprise, une voiture s'est arrêtée pour le cueillir et le conduire à son hôtel. Encore plus révolutionnaire: le chauffeur a accepté d'être réglé en dollars bien verts, et il lui a remis la monnaie dans la même devise. Choses impensables lors de son voyage précédent, deux ans plus tôt.

Erich Weingartner est un consultant canadien spécialisé en aide humanitaire. Il a vécu deux ans en Corée du Nord et y a fait une douzaine de voyages au fil des ans. L'automne dernier, il a visité un pays transformé.

« À Pyongyang, il y a plus de magasins, plus de restaurants, on a construit de nouvelles lignes de tramway et d'autobus. Dans les rues de la ville, il y a plus de trafic que je n'en ai jamais vu », se souvient ce rare habitué du « royaume ermite ».

Erich Weingartner a vu des magasins regorgeant de marchandises, surtout ceux qui sont destinés aux élites. De nouveaux immeubles résidentiels ont poussé dans la capitale. Il a aussi vu de nombreux Nord-Coréens envoyer des messages textes sur leurs cellulaires, signe d'un spectaculaire bond technologique.

« En surface, Pyongyang est étonnamment prospère », dit le consultant, qui est bien conscient que cette nouvelle richesse profite aux Nord-Coréens les plus privilégiés.

Et qu'en dehors de la capitale, il y a toujours plein de gens qui souffrent de la faim.

Mais justement: en quittant la Corée du Nord, Erich Weingartner n'a pu s'empêcher de se demander à quoi avaient bien pu servir les sanctions économiques décrétées contre le régime de Pyongyang en guise de représailles pour ses coups d'esbroufe nucléaire. « Aujourd'hui, les Nord-Coréens paraissent plus confiants que jamais. Les sanctions ne semblent pas fonctionner », constate-t-il.

■ ■ ■

Est-ce par excès de confiance que la Corée du Nord a recommencé à défier la planète en procédant à de nouveaux essais nucléaires, et en menaçant la Corée du Sud d'une attaque qui la plongerait dans un « océan de flammes » ?

Chose certaine, le scénario n'est pas nouveau. Depuis les premiers essais nucléaires nord-coréens, en 2006, c'est un peu comme assister à une nouvelle version d'un film familial.

Le pays le plus hermétique de la planète commence par rappeler au monde qu'il pourrait devenir une puissance nucléaire. Puis, il profite de ses exercices militaires rituels de son voisin pour proférer des menaces. Il fléchit ses muscles et ses cordes vocales, s'attire de nouvelles réprimandes internationales, puis se calme... jusqu'à la prochaine fois.

Les analystes s'entendent pour dire que ces



Le nouveau leader de la Corée du Nord, Kim Jong-un, cherche à imposer sa voix.

PHOTO ASSOCIATED PRESS / KCNA VIA KNS

gesticulations relèvent de la diplomatie, que ce ne sont pas de véritables actes de guerre. Pyongyang estime que c'est la seule manière dont il dispose pour attirer l'attention de Washington. Le cas échéant, ses dirigeants se servent aussi de ces menaces, et des tensions qui suivent, pour apaiser leurs conflits internes.

*Est-ce par excès de confiance que la Corée du Nord a recommencé à défier la planète en menaçant la Corée du Sud d'une attaque qui la plongerait dans un « océan de flammes » ?*

Ce nouvel épisode n'est pas différent des précédents par sa nature. Mais il est infiniment plus intense. Et il survient dans un contexte particulier.

La Corée du Nord a un nouveau leader, Kim Jong-un, qui cherche à imposer sa voix. Il

en profite aussi pour tester la nouvelle présidente de la Corée du Sud, Park Geun-hye, qui s'est dite prête à adopter une politique de réconciliation avec le Nord. Vraiment ?

En même temps, en un signal contradictoire, Pyongyang vient de nommer un nouveau premier ministre, Pak Pong-ju, considéré comme un réformateur.

Les choses changent. Mais sur le fond, « c'est le même jeu, joué par de nouveaux acteurs », écrit l'ancien journaliste de CBC et documentariste Patrick Brown.

Pourquoi répète-t-on à l'infini ce même scénario ? demande-t-il. « Parce qu'aucun des acteurs ne sait comment finir la guerre. » Et c'est peut-être là le cœur du problème. La Corée du Sud craint la réunification avec son turbulent voisin comme la peste. Le régime nord-coréen ne cherche qu'une chose: survivre à tout prix. La Chine considère le pays comme sa chasse gardée. Et le reste de la planète espère que la Corée du Nord continuera à japper, mais ne mordra pas.

Ce jeu tourne en rond. Mais il n'en reste pas moins dangereux. Car à mesure que le ton monte, le risque d'un dérapage accidentel augmente, lui aussi.



Pour joindre notre chroniqueuse: agruda@lapresse.ca

## BRÉSIL

### Touriste agressée sexuellement dans un minibus à Rio

AGENCE FRANCE-PRESSE

La police brésilienne recherchait hier un suspect après le viol, ce week-end, d'une touriste dans un minibus dans le quartier de Copacabana, à Rio de Janeiro, qui accueillera en juillet 2,5 millions de jeunes pour les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) catholiques.

Deux autres jeunes hommes, de 20 et 22 ans, ont été interpellés plus tôt dans le cadre de cette enquête. « Le troisième criminel a été identifié » et est toujours en fuite, a indiqué hier à l'AFP un porte-parole de la police.

La touriste, dont la nationalité n'a pas été révélée, était montée avec son compagnon dans un minibus de transport public samedi soir pour faire le trajet entre le quartier de Copacabana, dans la zone sud touristique de Rio, et Lapa, quartier de bars et de discothèques dans le centre-ville.

#### Scène d'une rare violence

Deux hommes ont pris possession du véhicule, fait descendre les autres passagers, frappé l'homme avec une barre de fer, attaché le couple et violé la femme, tout en continuant de circuler dans la ville, selon un communiqué de la police touristique. D'après la presse locale, le chauffeur du minibus a pris part aux violences qui ont duré six heures.

Une jeune Brésilienne, violée le 23 mars dans des circonstances similaires, a reconnu ses agresseurs en voyant des photos des deux hommes interpellés, a précisé la police.

Le thème de la sécurité est sensible à Rio de Janeiro, qui s'apprête à accueillir des millions de visiteurs pour la Coupe des confédérations de football et les JMJ cette année, la Coupe du monde de football en 2014, puis les Jeux olympiques en 2016.



PHOTO MIKHAIL METZEL, ASSOCIATED PRESS

Un militant de Greenpeace s'est déguisé pour protester contre l'exploration pétrolière du groupe russe Rosneft et de la société norvégienne Statoil.

### Russie Un « ours polaire » défend l'Arctique devant le Kremlin

Un militant de Greenpeace déguisé en ours polaire a flotté hier matin sur un morceau de banquise improvisé sur la rivière Moskova devant le Kremlin pour protester contre l'exploration pétrolière dans l'Arctique, a rapporté un photographe de l'AFP. Vêtu d'un costume en fourrure blanche, le militant a fait un petit tour sur un radeau blanc ressemblant à un bloc de glace, sur lequel il avait installé les panneaux en anglais « Help! » (« Au secours! ») et « Arctic not for Sale » (« L'Arctique n'est pas à vendre! »). Il a ensuite

été interpellé, mais très vite relâché, a indiqué Greenpeace sur Twitter. L'organisation a expliqué vouloir ainsi attirer l'attention sur un projet commun du groupe Rosneft, numéro un du pétrole russe, et de la société norvégienne Statoil pour prospecter en mer de Barents, dans un communiqué publié sur son site. Greenpeace a annoncé son intention de lancer une pétition pour appeler le premier ministre norvégien à renoncer à ce « projet industriel à haut risque dans l'Arctique russe ».

— Agence France-Press

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2013-04-01

lotto D 4 2 2 3 6 6 1 5

Sprinto 14 23 24 25 37

LOTO POKER 3 8 8 9 D

Ebanco 05 09 13 22 24 33 34 35 36 37 39 41 43 49 50 52 57 59 66 69

Quotidien 6 645 05 26

Triplex 31 33 34

Astro Jour - Mois - Année - Signe 22 FÉVRIER 53 TAUREAU

Extra 3803328

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## ACCUEILLE vos ORTHÈSES EN BEAUTÉ

CELLES QUI PORTENT DES ORTHÈSES AUSSI ONT DROIT AUX TENDANCES



MODÈLE VABEENE  
Dessiné en Suisse et fabriqué au Portugal  
Disponible en bleu azur, en rouge ou en noir  
Exclusivité Pouliot

Découvrez notre vaste choix de modèles exclusifs, tous conçus pour accueillir parfaitement vos orthèses... sans compromettre votre style.

POULIOT  
LABORATOIRE D'ORTHÈSES  
pouliotlab.com

MONTRÉAL 514 848-0100  
4596, boul. Saint-Laurent

GATINEAU 819 243-7433  
430, boul. de l'Hôpital

## DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Éric Trotter > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

## La désertion de M. Harper



ANDRÉ PRATTE  
 apratte@lapresse.ca

Sans crier gare, le gouvernement Harper a décidé de retirer le Canada de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD). Cette décision stupide aggrave les dommages considérables que ce gouvernement a déjà infligés à la réputation internationale du pays. Une fois le retrait opéré, le Canada sera le seul pays du monde à ne pas être membre de la Convention.

**Le retrait de la convention sur la désertification est un autre gâchis signé Harper.**

L'UNCCD est l'un des trois traités issus du Sommet de la Terre, tenu à Rio en 1992. La Convention vise à mobiliser la communauté internationale pour contrer la dégradation des sols, dégradation causée par les changements climatiques, l'urbanisation, la déforestation et la surexploitation. Ce phénomène à visages multiples entraîne une aggravation de la pauvreté, de la faim et des conflits armés un peu partout sur la planète.

Selon le gouvernement canadien, l'UNCCD dépense l'essentiel de son budget au «placotage» au lieu de travailler sur le terrain. «Ce n'est pas une façon efficace d'employer l'argent des contribuables», a tranché le premier ministre.

Il est vrai que la Convention a connu son lot de difficultés. Une vérification menée en 2009 par l'ONU a soulevé plusieurs problèmes de gouvernance. Pour des raisons complexes, l'organisation a été dirigée par deux instances distinctes qui ne se parlaient pas. Son comité scientifique a produit peu de données utiles dans un domaine où il en manque cruellement.

En 2011, les pays membres ont pris diverses décisions destinées à remettre l'UNCCD sur les rails. Malgré ses faiblesses, compte tenu de l'importance considérable de l'enjeu, tous les pays du monde ont réitéré leur appui à l'organisation à l'occasion du sommet Rio+20, l'an dernier. Comme l'a souligné la France, «cette Convention constitue un espace unique de dialogue international sur la problématique de la dégradation des sols».

Contrairement à ce que laisse supposer le gouvernement Harper, l'UNCCD n'est pas un monstre bureaucratique. Elle compte 45 personnes à son emploi et son budget annuel est modeste (10 millions). La contribution canadienne, 300 000\$ par année, est une gouttelette d'eau dans l'océan des dépenses gouvernementales. Quelles autres organisations le gouvernement conservateur désertera-t-il pour cause d'inefficacité préten due? Le Commonwealth? La Francophonie? Pourquoi pas l'ONU, tant qu'à faire?

S'il jugeait insuffisantes les améliorations apportées au fonctionnement de l'UNCCD, le Canada aurait dû œuvrer, avec les autres pays membres, à une réforme plus complète. En se retirant, le gouvernement Harper se prive de toute influence. Il mine davantage une crédibilité déjà amochée dans les institutions internationales. Bref, voilà un autre gâchis signé Harper.

## Rendez-vous en 2065



FRANÇOIS CARDINAL  
 francois.cardinal@lapresse.ca

Ayant mis un point final à son aventure nucléaire en décembre dernier, le Québec doit maintenant amorcer les travaux de décontamination du complexe Gentilly, un vaste chantier qu'Hydro-Québec compte ériger... sur plus d'un demi-siècle!

Mais pourquoi repousser l'inévitable aussi loin? Pourquoi demander aux prochaines générations de nettoyer les déchets d'une exploitation dont elles n'ont pas profité? Pourquoi ne pas accélérer les travaux au profit des travailleurs de la région?

Ces questions, le gouvernement devrait se les poser. Mieux, elles devraient faire l'objet d'une étude indépendante et approfondie, comme le recommande la commission parlementaire sur Gentilly dans le rapport qu'elle a déposé jeudi dernier.

L'idée d'un «déclassement immédiat», poussée par un regroupement d'experts et d'organismes environnementaux, est en effet très séduisante. Elle permettrait en effet de maintenir des centaines d'emplois bien rémunérés autour de Bécancour. Elle éviterait de pelletter le problème en avant, comme on l'a fait avec Gentilly-1, une centrale fermée en 1977 dont la décontamination n'est toujours pas complétée.

Et surtout, elle donnerait au Québec l'occasion de développer une expertise en déclassement de centrales au moment où plusieurs pays, comme l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et la Belgique tournent le dos à l'atome. Un phénomène que pourrait accélérer le vieillissement du parc nucléaire mondial (le rachat d'Énergie atomique Canada par

SNC-Lavalin ne doit d'ailleurs pas être étranger à ce contexte).

Le Mouvement sortons le Québec du nucléaire propose ainsi une feuille de route détaillée sur 20 ans, qui permettrait de déclasser de façon accélérée à la fois Gentilly-1, qui servirait de chantier-école, et Gentilly-2.

Il prend ainsi modèle sur la France, un pays très nucléarisé qui mise sur le démantèlement rapide des réacteurs après fermeture, afin de bénéficier de l'expertise et des connaissances des employés de la centrale. On estime ainsi pouvoir réduire les délais indus et les risques d'un tel chantier.

Impossible, rétorque toutefois Hydro-Québec, qui rappelle qu'il n'existe toujours pas de site d'entreposage permanent pour les combustibles irradiés au Canada. Un dépôt en sous-sol est bel et bien prévu, mais pas avant 2050.

**Reste à voir si on peut accélérer le démantèlement de Gentilly.**

L'argument est solide. Mais des solutions de rechange ont-elles été envisagées? Le Québec compte-t-il envoyer tous ces déchets, peu importe leur activité radiologique, dans un tel entrepôt? Souhaite-t-il réellement être dépendant de l'état d'avancement d'un projet à très long terme qu'il ne contrôle pas?

Autant de questions, là encore, qu'une étude indépendante pourrait creuser et soulever. Surtout qu'Hydro-Québec se dit «tout à fait ouverte» à un déclassement plus rapide «s'il devenait possible et avantageux de procéder» ainsi.

Le démantèlement de Gentilly est commencé, reste à voir si on peut l'accélérer.

## RETOUR À LA NORMALE CHEZ LES CONSERVATEURS...



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.ca

## LAPRESSE.CA/DEBATS



## LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Cuisine de rue : on avance

par Ariane Krol

## LA QUESTION DU JOUR

Avez-vous fêté Pâques?

Oui, 53%  
 Non, 47%  
 Résultats à 18h20, hier  
 8292 répondants

> À QUOI RESSEMBLERA VOTRE FÉDÉRATION, M. TRUDEAU?  
 À lire en exclusivité à [lapresse.ca/debats](http://lapresse.ca/debats)

## OPINION

## Science et foi se complètent



RAYMOND GRAVEL

L'auteur est prêtre dans le diocèse de Joliette et animateur spirituel de pompiers et policiers.

À l'émission *Les années-lumière* du dimanche de Pâques, à la Première Chaîne de Radio-Canada, j'ai écouté le débat animé par Yannick Villedieu entre le biologiste athée Cyrille Barrette et le jésuite Jean-Guy St-Arneault. J'avais l'impression d'assister à un dialogue de sourds.

D'un côté, un incroyant rationaliste qui réduit la connaissance à l'apprentissage ou à l'acquisition de données matériellement vérifiables par une science exacte. De l'autre, un croyant, un prêtre, incapable de démontrer que la connaissance peut découler d'une expérience spirituelle et affective qu'aucune science ne peut vérifier.

Y a-t-il contradiction entre la foi et la connaissance? Cyrille Barrette affirme que sur la base de la raison et de sa manifestation majeure, la science, on ne peut rien savoir au sujet de Dieu. Donc, un croyant qui affirme connaître Dieu commet un abus de langage; il s'illusionne ou tente de se convaincre.

Mais depuis quand la raison se limite-t-elle à la science? Si la raison est la faculté qui permet à l'être humain de penser, de juger et d'agir conformément à des principes qui ne sont pas nécessairement matériels et scientifiques, Dieu est accessible à la raison et peut faire l'objet d'une connaissance qui est de l'ordre spirituel et relationnel.

C'est évident qu'un croyant ne peut savoir avec certitude, parce que la foi n'est qu'une espérance.



PHOTO FOURNIE PAR LA SRC  
 Yannick Villedieu

Doris Lussier disait: «Je ne dis pas: Je sais; je dis: Je crois. Croire n'est pas savoir. Je saurai quand je verrai, comme vous autres. Si j'ai à savoir... Je n'ai qu'une toute petite foi naturelle, fragile, vacillante, bougonneuse et toujours inquiète. Une foi qui ressemble bien plus à une espérance qu'à une cer-

de Matthieu, cet épisode de Jésus marchant sur les eaux (Mt 14,14-33) nous dit quelque chose de l'Église naissante. La barque, l'Église, est sur la mer, le lieu des forces du mal. Il y a tempête et les disciples ont peur. Le Christ ressuscité, qui a vaincu les forces du mal, vient vers eux pour les rassurer. Pierre, le chef de l'Église, se risque lui aussi à marcher sur l'eau comme le Seigneur, mais sa foi trop fragile l'en empêche et il s'enfonce dans l'eau. Ce qui signifie que l'Église a toujours besoin du Christ pour sa mission. Elle dépend de lui. Voilà le miracle qui n'a rien d'une pensée magique et qui dit tout sur la foi-espérance des disciples.

Le biologiste Barrette a beau affirmer qu'il n'a ni mépris, ni pitié, ni admiration, ni envie à l'égard des croyants, son discours dit tout le contraire. Selon lui, croire est irrationnel et Dieu lui-même (ou elle-même) n'est qu'une illusion ou, pire, une délusion, un délire que l'on prend pour une réalité.

**La science explique le comment de l'existence; la foi répond au pourquoi.**

titude.» Mais l'espérance n'est-elle pas la foi à son meilleur? Puisqu'elle nous fait croire que demain sera mieux qu'aujourd'hui, selon Charles Péguy.

À la question des miracles, l'animateur Yannick Villedieu a demandé au père St-Arneault s'il croyait que l'on pouvait marcher sur les eaux. Poser la question, c'est ne rien comprendre à l'exégèse et à la théologie biblique. Dans la version

Quant au père St-Arneault, je ne trouvais pas ses arguments très convaincants. J'avais plutôt l'impression que pour lui, la foi demeure un mystère qu'il est inutile de remettre en question.

Personnellement, je suis convaincu que la foi et la science ne s'opposent pas; au contraire, elles se complètent et se relancent sans cesse. La science explique le comment de l'existence; la foi répond au pourquoi.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Depuis le début des audiences de la commission Charbonneau, je regarde avec irritation comment nous, contribuables, nous laissons berné par des individus ignorants et obtus. Mais là, je suis arrivée au trop-plein avec les bafouillages de Bernard Trépanier – Monsieur 3% –, incapable de comprendre ou de s'exprimer dans un langage une coche supérieure au registre vulgaire. Comme quoi il n'est pas nécessaire aujourd'hui, pour avoir des postes haut placés et payants, de s'éduquer et de se cultiver. Mauvais, très mauvais exemple pour nos jeunes.

— Fabiola Gomez



Une publicité du gouvernement du Québec contre l'homophobie.



Une publicité du gouvernement de l'Ontario contre le tabagisme.

# Bonne pub, mauvaise pub



**MÉLANIE DUGRÉ**  
Avocate,  
l'auteure  
collabore  
régulièrement  
à la section  
Débats.

« À ma nouvelle école, on se moque de moi et de mon homosexualité que j'assume ouvertement; on me bouscule en me traitant de fif et de tapette, surtout dans les vestiaires lors des cours d'éducation physique. Ça m'empêche de dormir et m'enlève le goût d'aller à l'école ».

Ceux qui croient que l'homophobie a été enrayerée prétendent sans doute que ce témoignage n'est qu'un vestige d'un lointain passé. Pourtant, il s'agit de la contemporaine réalité de Joey, un adolescent bien de son temps, racontée sur le site de la Fondation Jasmin Roy.

Sur les réseaux sociaux, certains se sont offusqués de la nouvelle publicité du gouvernement du Québec destinée à

lutter contre l'homophobie; ils ont crié au gaspillage de fonds publics et ils se sont inquiétés du sort de leurs enfants ainsi exposés au baiser de deux êtres qui s'aiment. Comment réagir? Quoi leur dire? La vérité, dans des mots simples, est généralement une formule gagnante.

Si les gestes et paroles homophobes sont parfois plus sournois et insidieux

n'est pas incompatible avec une vie équilibrée, heureuse et harmonieuse, exempte de menaces et de discrimination. Ce message réussit assurément à nous faire réfléchir sur nos réactions et comportements face à l'homosexualité et il est porteur d'espoir pour les jeunes homosexuels qui sont soumis à l'impitoyable régime de la cour d'école.

d'ailleurs comme un évident faux pas publicitaire.

Impossible de ne pas sourire, ricaner ou s'esclaffer en regardant cette jeune femme raconter ses épisodes de flatulences entre amis. Ceux qui survivront à ces 30 secondes sans mourir au bout de leur fou rire retiendront peut-être qu'il est tout aussi irrespectueux et offensif pour son entourage de

message représentant 26% des fumeurs, sont donc fort minces.

Les campagnes de sensibilisation des gouvernements sur des enjeux sociaux sont utiles, pertinentes et nécessaires. Elles sont généralement percutantes et suscitent réflexions et discussions. Les récents messages sur la dépression, les textos au volant et les accidents de travail méritent mention.

Si la publicité sur l'homophobie s'inscrit parfaitement dans cette catégorie, il en va autrement de celle de la fumeuse sociale, qui couvre les instigateurs du projet et le gouvernement de l'Ontario d'un ridicule aussi peu discret que les activités de la « péteuse sociale ».

À défaut de voir leur argent servir la cause de la lutte antitabac et de la santé pulmonaire, les contribuables ontariens se seront dilatés la rate grâce à cet exercice publicitaire douteux. On pourrait être tentés d'en rire, mais ce serait pour ne pas pleurer devant pareille absurdité.

**Les campagnes de sensibilisation des gouvernements sur des enjeux sociaux sont nécessaires. Elles sont généralement percutantes et suscitent réflexions et discussions. La publicité sur l'homophobie s'inscrit parfaitement dans cette catégorie.**

aujourd'hui qu'il y a 30 ou 40 ans, leur existence n'en est pas moins réelle et leurs conséquences, moins douloureuses pour ceux qui les subissent. Cette publicité ne cherche pas à catégoriser les homosexuels et à les traiter en victimes, mais plutôt à transmettre l'idée que l'homosexualité

De là à affirmer que toutes les publicités payées à même les fonds publics sont intelligentes et de bon goût, il y a un pas à ne pas franchir. La récente publicité du ministère de la Santé de l'Ontario traçant un parallèle entre la « fumeuse sociale » et la « péteuse sociale » s'impose

fumer que de péter dans leur salon. Mais bien peu d'entre eux auront compris que le fait de fumer socialement est aussi dangereux pour la santé que l'usage régulier de la cigarette. Les probabilités d'atteindre le but visé par cette publicité et d'influencer positivement les 16-24 ans, public cible du

DÉBATS@LAPRESSE.CA

Message universel

J'ai trouvé très sympathique et significatif que le pape François offre ses vœux de Pâques uniquement en italien et en latin, contrairement à ses prédécesseurs. Cette façon de faire se situe bien dans la ligne de conduite de celui qui, il y a quelques semaines seulement, s'est présenté d'abord comme évêque de Rome, son premier titre de responsabilité. Dans son diocèse, Rome, on s'exprime en italien. L'évêque de Rome s'est donc exprimé en italien. Logique, non! Puis, le latin demeurant la langue officielle de l'Église universelle, c'est en cette langue « morte » que le pape François s'est adressé à tous les autres catholiques, même si certaines personnes pourront regretter que le pape ne nous rejoigne pas dans notre langue québécoise. Quant à moi, en tant que catholique, je me reconnais davantage dans cette nouvelle façon d'agir du pape: il incarne le service confié au successeur de Pierre et agit en signe d'unité pour les pasteurs et les personnes baptisées de ces nombreuses Églises locales répandues dans le monde.

Normand Breault

La religion du hockey

17 000 fans se sont rués non pas dans leur église, mais au Centre Bell en ce jour de Pâques, et on se demande où sont nos valeurs... Il faut plutôt se demander où sont les valeurs des parents. Alors que les parents demandent à l'école et



Le pape François tient un chandail de son équipe de soccer préférée, le San Lorenzo de Buenos Aires, offert par un fidèle sur la place Saint-Pierre de Rome.

à l'État d'enseigner des valeurs à leurs enfants comme la religion, l'histoire des religions, ils ne sont même pas capables de faire l'effort d'enseigner eux-mêmes à leurs enfants en quoi consiste cette importante fête religieuse des catholiques du monde entier. Ils préfèrent se ruer vers le hockey et célébrer la fête du chocolat.

Michel Tanguay, Québec

Joyeuses Fêtes!

Il y a encore quelques années, un peu avant Noël, les

véhicules de la STM, wagons de métro et autobus, affichaient un « Joyeux Noël » suivi, après le 26 décembre, d'une « Bonne année ». Afin de ne pas offenser des personnes sensibles, ces deux souhaits ont été remplacés par un « Joyeuses Fêtes ». Quelle surprise de voir apparaître, vendredi dernier, ce même souhait pour « Joyeuses Fêtes » pour souligner le Vendredi saint et le jour de Pâques. Afin de poursuivre cette « neutralité », je recommande qu'à partir du 22 juin jusqu'au 2 juillet, ce souhait « Joyeuses Fêtes » soit affiché afin de ne pas

déplaire aux personnes sensibles qui seraient réfractaires au bleu québécois ou au rouge « canadien ».

Claude Dagenais, Montréal

Criminel à 12 ans?

On le soupçonne d'avoir tiré une balle dans la tête de son frère. Il a été accusé d'avoir participé à un vol à main armée dans un dépanneur. L'enquête policière a permis d'apprendre qu'il consommait de l'alcool et de la drogue, et qu'il partait souvent la nuit, à

l'insu de sa mère, avec la voiture familiale. Il a 12 ans et un passé si lourd! Comment peut-il avoir du sang criminel dans les veines à un si jeune âge? Comment peut-on devenir délinquant chronique à l'aube de l'adolescence? Je ne peux pas croire qu'il n'y ait personne qui ait allumé sur les carences de cet enfant. La famille, les amis, les professeurs, les voisins; où était tout ce monde? Il faut réaliser la gravité de ce cas: après avoir accumulé les actes de délinquance, il a tué son frère de 16 ans et hypothéqué son avenir à jamais en empêchant que son frère en ait un. C'est peu dire qu'il est très malade dans sa tête et dans son cœur. Mais je refuse de croire qu'un enfant de 12 ans soit irrécupérable!

Francine Laplante

Des aînés jetables

De plus en plus au Québec, nos aînés sont considérés comme des personnes jetables, parce que trop usés. On les abandonne dans des CHSLD. On ne les visite plus à l'hôpital. On ne les écoute plus nous raconter le Québec. Pourtant, ils sont notre mémoire, la mémoire du Québec. Ils sont la mémoire inestimable de chaque famille. Ils ont survécu contre vents et marées, dans les pires difficultés et maladies contagieuses. Ils sont pourtant des trésors inestimables. Leur histoire, c'est notre histoire. Ils et elles ont beaucoup à nous apprendre. Ne soyons pas si pressés de les voir partir.

Jocelyne Dumont, Lévis

